PROTESTANT CONTRE LES ATTAQUES LES CIBLANT

1er mars, une journée sans immigrés en France

Lire en page 3

POURQUOI LES RESPONSABLES NE DÉCLARENT PAS LEUR PATRIMOINE...

Page 2

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 894 Mercredi 17 février 2010 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

L'AFFAIRE DES FAUX MOUDJAHIDINE DE NOUVEAU DEVANT LA JUSTICE

Page 2

LES HANDBALLEURS ONT SORTI L'ANGOLA, LES HANDBALLEUSES LE CONGO

LES ALGÉRIENS FACE À LA TUNISIE EN DEMI-FINALES DE LA CAN

Lire en page 18

Ph / D. R.

Ph / Fouzi B. Midi Libre

EN ATTENDANT CELLE DU CNAPEST ET DE L'UNPEF PRÉVUE MERCREDI PROCHAIN

LA GRÈVE DU SNAPEST TRÈS PEU SUIVIE

Lire en page 4

CONSÉQUENCE DE L'ANNULATION DE L'ART 7 DE LA LOI DU 20 FÉVRIER 2006

Des responsables s'abstiennent de déclarer leur patrimoine

Une loi ne vaut que par son application. Ce principe cardinal est admis pour consacrer le droit dans toute son interprétation. Il y a quatre ans, presque jour pour jour, le 20 février 2006, était promulguée la loi 06-01 relative à la prévention et la lutte contre la corruption.

PAR SADEK BELHOCINE

De par ces dispositions, cette loi fait obligation de déclaration du patrimoine aux agents publics en vue de garantir la transparence de la vie politique et administrative, ainsi que la protection du patrimoine public et la préservation de la dignité des personnes chargées d'une mission d'intérêt public.

Il est également énoncé que l'agent public souscrit la déclaration dans le mois qui suit la date de son installation ou celle de l'exercice de son mandat effectif. Dans les faits, peu nombreux sont les agents publics qui se sont conformés, tout récemment, à cette obligation et les quelques hauts fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères qui se sont pliés de plein gré pour obéir à la loi sont l'exception qui confirme la règle. Et ils l'ont fait avec beaucoup de retard si l'on tient compte du délai fixé par la loi 06-01 qui est de deux mois à partir de la date de l'installation ou de l'exercice effectif du mandat.

Siège de la Cour suprême.

Ph/ F. boudiaf

Il reste que beaucoup d'agents publics concernés par cette loi, et ils sont nombreux, semblent avoir «oubliés» ou «exploité» les failles contenues dans ce texte de loi pour se soumettre à cette obligation de déclaration du patrimoine. Selon Djillali Hadjadj, président de la section algérienne de Transparency international, «*il faut distinguer deux choses. Il y a la loi qui a été votée par l'APN le 20 février 2006 et les textes d'application promulgués le 22 novembre 2006*» Entre-temps, chronologiquement et historiquement, explique Djillali Hadjadj, «*il y a eu le rejet par l'APN de l'art 7 de cette loi*».

Il faut rappeler que cet article prévoit des sanctions ou l'annulation du mandat pour tout agent public qui ne procède pas à la déclaration de son patrimoine. Pour le premier responsable de la section algérienne de Transparency, «*l'absence de sanction dans le texte de loi est le premier signe*» d'une dérive, soulignant que les dernières déclarations de patrimoine du ministère des Affaires Etrangères *«est ridicule»* et bien plus, *«c'est se moquer du peuple»*.

Il y a un vide énorme dans la loi, dit-il, relevant que «*l'intérêt de la déclaration du patrimoine, publiée dans le Journal officiel, c'est que tout un chacun peut connaître le patrimoine et apporter un témoignage que la déclaration est incomplète*».

Djillali Hadjadj relève aussi que les prérogatives du premier président de la Cour suprême près duquel s'effectue la déclaration du patrimoine et fait l'objet d'une publication au Journal officiel, «*ne sont pas claires du tout et aucun texte ne dit comment il doit gérer ce dossier et rappeler à l'ordre les récalcitrants*».

Ce vide juridique conduit à l'inefficience de la loi, a-t-il constaté, prévenant que «*peut-être, que des agents publics ont déclaré leur patrimoine au premier président de la Cour Suprême qui a la charge de la transmettre au secrétariat général du gouvernement qui gère le Journal officiel donc public*». Mais aujourd'hui il demande à ce que «*les prérogatives du premier président de la Cour suprême soient davantage clarifiées en matière de gestion du processus de la déclaration du patrimoine*».

Et comme solution à ce manquement à la loi 06-01 du 20 février, Djillali Hadjadj estime qu'il faut que «*les dispositions de la loi soient conformes à la Convention de 2003 des Nations unies relatives à la lutte contre la corruption que l'Algérie a signé et ratifié.*

S. B.

LA COUR D'ALGER STATUERA LE 22 FÉVRIER

L'affaire des magistrats faussaires de nouveau devant la justice

PAR KAMAL HAMED

L'affaire dite des magistrats faussaires n'en finit décidément pas de faire parler d'elle. Après une éclipse qui a duré plus de 18 mois, cette affaire, qui a défrayé la chronique en son temps, revient de nouveau sur les devants de la scène.

En effet, suite à l'opposition émise par Benyoucef Mellouk, qui conteste la confirmation de sa condamnation, la Cour d'Alger se prononcera une nouvelle fois sur l'affaire, le 22 février prochain. Benyoucef Mellouk, qui a dévoilé cette affaire en 1992 déjà, a été condamné le 4 février 2008 à 4 mois de prison avec sursis par le tribunal d'Alger et ce, suite aux plaintes pour diffamation déposées par Mohamed Djeghaba, ex-ministre des Moudjahidine et Mohamed Salah Mohammedi, ex-ministre de l'Intérieur. Des proches de ces deux ex-membres du gouvernement ont été accusés par Benyoucef Mellouk d'avoir *«trafiqué des attestations d'anciens moudjahid pour pouvoir accéder à des postes de responsabilité au niveau du secteur de la justice»*.

Non satisfait de ce verdict l'avocat de Mellouk fait appel et la Cour d'Alger confirme le jugement le 14 juillet 2008. «*C'était une condamnation en catimini qui a été prise au mois de juillet alors que les juridictions étaient en congé car ni moi, ni mon avocat n'étions au courant*» nous a indiqué hier, Benyoucef Mellouk. Considérant avoir pourtant remis toutes les preuves à la justice notre interlocuteur ne comprend pas cette attitude de la justice et estime que «*si les pouvoirs publics veulent vraiment combattre la corruption il faut qu'ils ouvrent le dossier des magistrats faussaires*».

Il s'en est aussi pris à ce qu'il a qualifié de «*mafia politico-judiciaire qui ne veut pas que la vérité éclate au grand jour*». Benyoucef Mellouk, qui a été incarcéré à plusieurs reprises pour cette affaire et privé de tous ses droits civiques puisque, dit-il, *«je n'ai ni passeport, ni salaire, ni retraite. Mais je ne regrette rien»*, s'en remet au président de la République, qui est le premier magistrat du pays pour que justice lui soit, enfin, rendue.

K. H.

A PARTIR DU 7 MARS PROCHAIN

82 affaires seront jugées par le tribunal criminel d'Alger

Quatre-vingt-deux affaires, dont quinze liées au terrorisme, seront jugées par le tribunal criminel près la cour d'Alger dans sa première session ordinaire pour l'année 2010 et devant débuter le 7 mars, apprend-on mardi auprès de la cellule de communication de la cour de justice.

«Quinze affaires liées au terrorisme sont enregistrées pour cette session criminelle dont les plus importantes concernent des activités de bandes terroristes sévissant à l'étranger», selon la cellule de communication

«Plus d'une quinzaine d'affaires se rapportant à la fraude fiscale seront par ailleurs jugées lors de cette session qui se poursuivra jusqu'au 21 avril», ajoute-t-on de même source.

Le tribunal criminel de la cour d'Alger jugera aussi l'affaire du naufrage du navire "Bechar", appartenant à la Compagnie nationale algérienne de navigation (Cnan), survenu en 2004, et ayant entraîné la disparition du navire et la mort de plusieurs personnes.

Treize affaires d'homicides volontaires ainsi que des affaires de trafic de stupéfiants, rapt, viol et association de malfaiteurs seront également jugées par cette juridiction au cours de sa première session.

Trois ans de prison ferme contre deux terroristes

Deux terroristes ont écopé, mardi, d'une peine de trois ans de prison ferme, chacun, par le tribunal criminel près la Cour d'Alger pour appartenance à groupe terroriste armé et trafic de munitions de guerre. Il s'agit des nommés Chibani Abdelkader et Hamratt Moussa, tous deux poursuivis pour le même chef d'inculpation, alors qu'un troisième prévenu, inculpé dans la même affaire, Naâmoune Mohamed, est décédé, induisant de ce fait l'extinction de l'action publique le concernant.
Selon l'arrêt de renvoi, cette affaire remonte à l'année 2007, au moment où les services de sécurité ont procédé à l'arrestation des deux inculpés lesquels ont reconnu, au cours de l'enquête préliminaire, être des membres d'appui et de soutien aux groupes terroristes activant dans la région de Tizi-Ouzou.
Ils ont reconnu, également, qu'ils approvisionnaient ces groupes armés se réclamant du Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) activant en Algérie et plus précisément de la "katibat djound Allah", en vêtements, produits alimentaires, médicaments et en leur fournissant également les informations nécessaires sur les déplacements de l'Armée nationale populaire (ANP).
Ils ont en outre reconnu avoir approvisionné les terroristes en munitions de guerre et perçus, contre ces services, des sommes d'argent de différentes valeurs. Au cours de l'audience, les deux accusés ont nié en bloc toutes les accusations portées contre eux.

RELATIONS ALGÉRO-FRANÇAISES

Medelci met le doigt sur la plaie

Le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, a accordé un entretien au journal Le Monde, où il s'est étalé sur plusieurs questions d'actualité. Il a, notamment, mis l'accent sur les sujets sensibles qui ont créé un climat de froideur ces derniers mois entre Alger et Paris.

PAR MOKRANE CHEBBINE

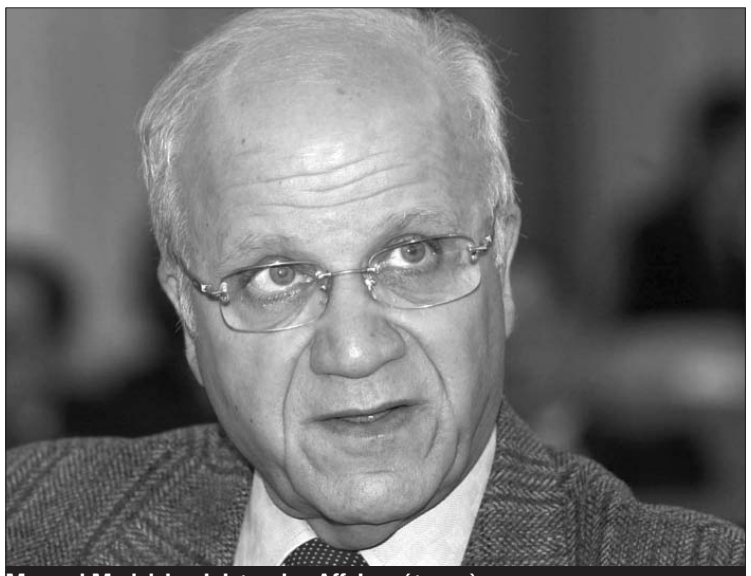
Mourad Medelci, ministre des Affaires étrangères.
Ph/ F. boudiaf

Le chef de la diplomatie algérienne a évoqué toutes les questions qui fâchent, à savoir le devoir de mémoire, la problématique des archives, la fameuse «liste noire» et autres problèmes qui minent les relations algéro-françaises. «*Il y a des dossiers qui font mal*», a soutenu Mourad Medelci, faisant allusion à l'affaire de l'assassinat des moines de Tibhirine qui a refait surface récemment avec d'autres habits aux couleurs douteuses, ainsi que celle du diplomate Hasseni, inculpé dans l'affaire de l'assassinat de Ali Mécili en 1987 à Paris, mais qui a bénéficié, tout dernièrement, d'un non-lieu . «*Le dossier Hasseni a été géré de façon inacceptable»,* a-t-il asséné, pour dire toute l'indignation d'Alger face à cette question. Autre sujet de discorde, et pas des moindres : la déclaration du ministre français Hortefeux, fin décembre 2009, annonçant que l'Algérie figurait dans la liste, avec six autres pays, qui faisaient depuis des mois l'objet de mesures restrictives s'agissant de l'entrée de leurs ressortissants en France.

«*L'Algérie n'a pas à être sur cette liste. C'est inacceptable et nous ne l'accepterons pas*», a réagi Medelci, résumant ainsi la «*zone de turbulences*» que traversent les relations algéro-françaises, davantage exacerbées ces dernières années. Tout récemment, la visite de Bernard Kouchner a été annulée par Alger. C'est dire tout le «désamour» entre Alger et Paris. Par ailleurs, l'entretien du ministre des AE a également porté sur la situation des ressortissants algériens établis en France et sur les relations économiques et commerciales bilatérales. A propos de la diaspora algérienne en France, Mourad Medelci a estimé nécessaire de préserver les accords de 1968 et de les améliorer, à la lumière de l'évolution du droit commun français dans ses dispositions les plus favorables. Concernant les relations économiques, il a réitéré la priorité du président de la République qui consiste à diversifier les échanges et la coopération avec les partenaires de l'Algérie, à travers la promotion d'investissements hors hydrocarbures.

Le chef de la diplomatie algérienne s'est également exprimé sur certaines questions régionales et internationales, réitérant entre autres, la nécessité de permettre l'organisation d'un référendum d'autodétermination devant permettre au peuple sahraoui de décider librement de son destin.

«*L'Algérie ne ménagera aucun effort pour apporter une contribution appuyée dans le respect des principes chers à la diplomatie algérienne, à savoir la défense des causes justes dans le monde, le non-ingérence extérieure et le développement de la coopération dans toute ses dimensions*», a-t-il ajouté.

M. C.

PROTESTANT CONTRE LES ATTAQUES LES CIBLANT

1er mars, une journée sans immigrés en France

DE NOTRE CORRESPONDANTE À PARIS GHANIA KHELIFI

Le 1er mars sera une journée sans immigrés, une «*journée sans nous*» comme en a décidé le collectif, créé en septembre dernier, suite aux tristement célèbres propos du ministre de l'Intérieur adressés à un jeune militant de l'UMP d'origine maghrébine :«*Quand il n'y en a qu'un ça va. C'est quand il y en beaucoup qu'il y a des problèmes*». Ce projet d'action a pour but de protester contre les attaques incessantes menées contre les immigrés en France et leur stigmatisation de plus en plus oppressante. Dans son manifeste le collectif déclare : «*Nous, femmes et hommes, de toutes croyances, de tous bords politiques et de toutes couleurs de peau, immigrés, descendants d'immigrés, citoyens conscients de l'apport essentiel de l'immigration à notre pays en avons assez des propos indignes tenus par certains responsables politiques visant à stigmatiser ou à criminaliser les immigrés et leurs descendants… Nous refusons les stéréotypes véhiculés qui menacent notre cohésion sociale, nous refusons que les bienfaits passés, présents et futurs des immigrés qui ont toujours construit la France soient niés d'un trait.*» Le projet a déjà le soutien de nombreuses organisations et de citoyens qui veulent rappeler que «*les immigrés ne sont pas que des consommateurs d'allocations familiales et d'Assedic (allocation chômage ndlr*)» comme l'avait souligné le collectif lors de sa conférence de presse tenue en octobre dernier. Ces 24 heures sans immigrés tenteront de faire prendre conscience aux pouvoirs publics et à l'opinion publique que ces 14 millions de personnes d'origine étrangère sont aussi des producteurs et des consommateurs. Le collectif entend ainsi utiliser l'argument économique pour frapper les esprits. Nicolas Sarkozy président de la République, fils d'immigré, a été convié à rejoindre le mouvement. Certes le geste est symbolique, mais permet de donner au projet une nouvelle dimension. Concrètement le 1er mars les personnes d'origine étrangère sont appelées à boycotter tout acte de consommation, à s'abstenir de toute participation à la vie politique et sociale de leur ville, à ne pas prendre les transports et à porter un brassard de solidarité pour ceux qui ne peuvent faire davantage. Des rassemblements de citoyens vêtus de noir - une façon de s'effacer- sont également prévus devant les mairies de 12h à 14h. Les grèves ne sont pas inscrites, pour l'instant, dans les actions, mais elles pourraient le devenir si les syndicats adhèrent au mouvement et appellent à un débrayage au nom du collectif. Les organisateurs restent très vigilants contre toute manœuvre de récupération politique, d'autant que le contexte électoral s'y prête particulièrement. Quant à la date retenue, le collectif explique qu'elle fait référence au 1er mars 2005, date d'entrée en vigueur du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (Ceseda), un code fondé sur des critères économiques pour la fameuse immigration choisie. A ce propos le ministre de l'Immigration et de l'Identité nationale vient d'apporter de l'eau au moulin du collectif. En mars prochain, Eric Besson présentera au Conseil des ministres son projet de textes sur des amendements à apporter à ce code des étrangers. Un projet de texte que l'opposition de gauche a déjà condamné comme étant une nouvelle atteinte aux droits des étrangers et que les organisations de défense de ces derniers s'apprêtent à combattre. Ainsi il sera possible, si le document de Besson est adopté, que «*le lieu où sont découverts un ou plusieurs étrangers arrivés à la frontière en dehors d'un point de passage frontalier*» soit décrété «*zone d'attente*». Dans cette zone, espace privatif de libertés, comme c'est le cas dans les gares, aéroports et ports, l'immigré clandestin est maintenu sous contrôle de l'administration dans un délai suffisant pour demander éventuellement le droit d'asile. En clair «*toute la France peut devenir un non-territoire français*». Bien entendu le délai de recours contre une décision d'expulsion accordé aux étrangers clandestins passe de 30 à 2 jours. Un étranger expulsé se verra interdire le territoire français pour trois ans. Le 1er mars, ce sont des Français d'origine qui revendiqueront leurs droits de citoyens et de contribuables, mais le traitement réservé aux étrangers en situation irrégulière interpelle tous ceux qui militent pour une France un peu plus hospitalière.

G. K.

21E ANNIVERSAIRE DE SA CRÉATION

L'UMA À LA CROISÉE DES CHEMINS

PAR AMINE SALAMA

Lorsque il y a 21 ans (le 17 février1989) les chefs d'Etat des cinq pays maghrébins, réunis en sommet dans la ville marocaine de Marrakech, proclamait la naissance de l'Union du Maghreb arabe (UMA), l'on croyait alors que l'idéal de l'unité maghrébine, qui a bercé bien de générations, allait enfin se concrétiser. Plus de vingt ans après, que de désenchantements puisque cet idéal est en train de s'écrouler comme un château de cartes. Cet ensemble régional, qui traverse une réelle crise depuis de nombreuses années, est presque entièrement paralysé. En atteste le volume des échanges commerciaux entre les cinq pays qui est insignifiant. Les chefs d'Etat des cinq pays n'ont pas, en outre, tenu de sommet depuis 1994. Soit depuis que les relations entre l'Algérie et le Maroc sont entrées dans une zone de turbulences. Cette année là, le 24 août plus précisément, des attentats ont ciblé des touristes dans un hôtel de la ville de Marrakech et les autorités de ce pays se sont empressées de pointer un doigt accusateur en direction de leur voisin de l'Est et ont même décidé, illico presto, d'instaurer le visa pour les ressortissants algériens. Exaspérée par cette attitude l'Algérie a répliqué en décidant, en plus d'instaurer à son tour le visa d'entrée pour les Marocains, de fermer les frontières avec son voisin de l'Ouest. Cette crise entre Alger et Rabat allait avoir des répercussions négatives sur le fonctionnement de l'UMA car depuis cette date aucun sommet des dirigeants des cinq pays ne s'est tenu, ce d'autant que les divergences entre ces deux pays sur l'affaire du Sahara occidental n'ont fait qu'accentuer le malaise. Le Maroc s'entêtant à vouloir lier l'affaire du Sahara occidental à «l'émancipation» de l'UMA alors que l'Algérie, qui considère que c'est une affaire de décolonisation, a tout fait pour découpler les deux dossiers, mais apparemment en vain. De guerre lasse, et sans doute convaincue que l'UMA en tant qu'entité politique a fait long feu depuis des lustres déjà, l'Algérie nourrit l'ambition de transformer cette organisation en un ensemble régional économique. Le chef de la diplomatie algérienne en a officiellement fait part à ses homologues maghrébins il y a un mois et demi environ lors de la réunion, à Tripoli, de la 29e session des ministres des Affaires étrangères de l'UMA. En effet, Mourad Medelci dira devant ses pairs le 29 décembre dernier, que «*le moment est opportun pour revoir notre méthode de travail, amorcer la réforme des institutions de l'UMA et penser aux meilleures formules pouvant garantir la continuité et la consolidation des bases de l'union et le renforcement de ses structures*» . Redonner vie à l'organisation en privilégiant l'intégration économique des cinq pays, voilà un défi à relever, ce d'autant que sur le plan politique, trop de divergences et de clivages freinent son évolution. «*Le volume de l'intégration économique entre les pays du Maghreb est extrêmement bas comparé aux autres blocs régionaux, y compris certaines coalitions économiques africaines*», déclarait le ministre tunisien du Développement et de la Coopération internationale, il y a juste une année, à l'occasion de la célébration du 20e anniversaire de l'UMA. Et les chiffres, têtus, lui donnent entièrement raison puisque le volume des échanges commerciaux intermaghrébins reste seulement à hauteur de 3%. Autant dire qu'il est insignifiant. Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, qui a présidé, dimanche et lundi, avec son homologue libyen, la Grande commission mixte entre les deux pays et qui s'est soldée par la signature de 12 accords et mémorandums, a de nouveau réitéré la volonté de l'Algérie de renforcer les échanges, la coopération et la conjugaison des efforts « *dans un esprit de sincérité*» avec tous les pays de l'UMA.

A. S.

UNE AUTRE SEMAINE D'ARRÊT DE COURS À PARTIR DU 24 FÉVRIER

L'Unpef et le Cnapest rejoignent la protestation

Les syndicats autonomes de l'Éducation nationale sont en pleine ébullition. C'est le moins que l'on puisse dire, vu les menaces de grèves qui retentissent par-ci et par-là. Hier, c'était au tour de l'Union nationale des professionnels de l'éducation et de la formation (Unpef) ainsi que le Conseil national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Cnapest) d'élever le ton et afficher leur colère. Les deux syndicats observeront conjointement une grève d'une semaine reconductible à partir du 24 février courant, dénonçant le manque de transparence dans la concertation de l'accord du 23 novembre entre le ministre de tutelle et l'Unpef. «Les pouvoirs publics nous ont donné la parole pourt régler nos problèmes, mais l'on constate que rien n'a été fait jusqu'à présent. On dénonce cet état de faits», a déclaré, hier à Alger, le président de l'Unpef, Sadek Dziri, lors d'une point de presse, animé conjointement avec le président du Cnapest, Laarbi Nouar. Ceci dit, les promesses et autres assurances de Benbouzid n'ont pas pour autant convaincu ni réussi à calmer la colère des représentants des enseignants. «Le dialogue engagé avec la tutelle n'a pas évolué, en ce sens que celui-ci se réduit à de simples rencontres qui n'aboutissent pas à grand-chose», a-t-il ajouté. La dernière rencontre ministère-Unpef remonte au 31 janvier durant laquelle les discussions n'ont guère évolué. «Aucune date donnée, pour la promulgation du dossier du régime indemnitaire, n'a été avancée alors qu'on l'a réclamée à maintes reprises», a-t-il déploré. En conséquence, le conseil national de l'Unpef, tenu les 14 et 15 février à Alger, en concertation avec le Cnapest, est arrivé à la conclusion que le ministère de l'Education n'a visiblement pas retenu la leçon du débrayage des 21 jours. A l'unanimité, ses membres ont approuvé l'option de la grève reconductible. «Le ministre continue à demander du temps pour la finalisation du dossier du régime indemnitaire, une situation qui dure depuis plusieurs mois déjà», a regretté le conférencier. Ce dernier a, en outre, relevé la contradiction dans les déclarations du ministre Benbouzid et de son secrétaire général au sujet du régime indemnitaire. Le premier responsable a affirmé qu'il lui faut quelques jours seulement pour la finalisation du dossier au moment où le second a évoqué, le même jour, pas moins d'un mois de travaux. Par ailleurs, et concernant la récente lettre de Benbouzid dans laquelle il a tenu à rassurer la famille éducative sur la prochaine prise en charge des doléances des enseignants, M. Dziri a dénoncé la banalisation des dossiers des œuvres sociales et de la médecine du travail qui figurent, précise-t-il, dans la plateforme des revendications. «On demande la prise en charge de tous les dossiers», a-t-il martelé. Ce dernier a regretté l'absence de volonté politique pour annuler la décision arbitraire numéro 158/94 concernant la gestion des œuvres sociales. Il a affirmé qu'un complot entoure ce dossier. «Certains syndicalistes veulent le statu quo», dit-il. Evoquant les retombées néfastes de ces débrayages sur le cursus des élèves, les deux syndicalistes n'ont pas hésité à faire endosser cette lourde responsabilité au ministre de l'Éducation, jugé«indifférent». «On est contraints de recourir à la grève. L'avenir des élèves est entre les mains des pouvoirs publics», se sont-ils contenté de dire.

A. B.

LA QUASI TOTALITÉ DES ÉCOLES ONT TRAVAILLÉ HIER

La grève du Snapest peu suivie

La grève d'une semaine reconductible, initiée par le Syndicat national autonome des professionnels de l'enseignement secondaire et technique (Snapest), a été peu suivie en ce premier jour de protestation.

PAR AMEL BENHOCINE

Hier au premier jour de la grève, les cours se sont poursuivis normalement. Ph./ Midi Libre

Même si certains enseignants du secondaire ont répondu favorablement au mot d'ordre de la grève, d'autres n'y ont pas adhéré. Les représentants du Snapest ont avancé hier une estimation avoisinant les 47% comme taux de suivi de la grève au niveau national. Le constat sur le terrain en est probant. Il suffit d'une petite virée dans les lycées d'Alger-Centre pour pouvoir se rendre compte du peu d'engouement des enseignants. Les cours n'ont pas été du tout perturbés dans quelques établissements scolaires. D'ailleurs, la majorité des lycéens, approchés hier, ont confirmé la tenue normale des cours. «*Nos enseignants nous avaient prévenus que les cours allaient continuer normalement. Donc on s'est présenté à nos lycées comme d'habitude*», nous lancera une jeune lycéenne en deuxième année secondaire à la sortie du lycée Ibn Nass. En revanche, la grève a été beaucoup plus ressentie au lycée Okba Ibn Nafaa de Bab El-Oued, où presque la totalité des enseignants ont boycotté les cours pour répondre à l'appel à la grève. «*Mis à part notre professeur de langue arabe et celui d'éducation islamique, qui refusent d'adhérer à la grève, tous les autres professeurs n'ont pas* assuré leurs cours», nous dira Mohamed en première année secondaire.

Même si ce dernier ne semble guère inquiet des conséquences de ce débrayage, ceux de la classe de terminale n'ont pas hésité à nous exprimer leurs craintes. Ils n'arrivent d'ailleurs pas à comprendre les raisons de ce retour à la contestation. «*Nous avons le bac à passer dans pas moins de quatre mois. Cette nouvelle grève nous inquiète sérieusement du fait que nous avons déjà un retard à rattraper dans certaines matières, qui remonte à la précédente grève des 21 jours*» nous lance un groupe de lycéens.

«*Pourquoi est-ce toujours l'élève qui paye le prix des conflits*», ont-t-il ajouté. Il est utile de rappeler que le Snapest justifie son retour à la protestation, comme c'est le cas d'ailleurs des autres syndicats autonomes, par la non prise en charge concrète de leurs revendications.

Les assurances du ministre de l'Éducation nationale, Boubekeur Benbouzid, n'ont pas réussi à apaiser les esprits et la colère des travailleurs de l'Éducation. Ces derniers réclament, en effet, la concrétisation des travaux de la commission ad hoc, installée à cet effet. Les revendications du Snapest sont inhérentes à la promulgation du statut particulier, le dossier du régime indemnitaire, des œuvres sociales ainsi que celui de la médecine du travail. **A. B.**

Le débrayage n'a pas eu d'écho à Tizi-Ouzou

PAR LOUNES BOUGACI

Le secteur de l'Éducation dans la wilaya de Tizi-Ouzou semble vouloir conserver son calme et sa sérénité. Tous les acteurs ont l'air d'avoir compris que la prise d'otage, dont sont victimes des milliers d'élèves innocents, n'a plus sa raison d'être surtout après l'expression d'une volonté certaine pour la prise en charge des problèmes posés par les enseignants et ce, aussi bien par le wali que par la Direction de l'éducation. Il était vraiment temps que cette vague de protestation cesse surtout que l'on s'approche de plus en plus de la fin de l'année et des examens. En tout état de cause, l'appel à la grève lancé, à partir de la journée d'hier, par le Snapest n'a trouvé aucun écho à Tizi-Ouzou. Pratiquement aux quatre coins de la wilaya, les cours se sont déroulés de façon ordinaire aussi bien dans les écoles primaires que dans les CEM et lycées. C'est le cas aussi bien aux Ouadhias, Maâtkas, Boghni, Tigzirt, Azazga, Aïn El Hammam qu'au chef-lieu de wilaya. Il faut dire aussi que le syndicat qui a le plus de représentativité dans la wilaya de Tizi Ouzou est le Cnapest. Ce dernier a, semble-t-il, enterré la hache de guerre après l'ouverture du dialogue avec les autorités. Le premier jalon des négociations a été jeté, il y aune quinzaine de jours. Le Cnapest avait organisé une journée de protestation, un sit-in et une marche à partir du siège de la Direction de l'éducation vers la wilaya. Des représentants des deux syndicats Cnapest et UNPEF ont été reçus par le wali de Tizi-Ouzou. Le premier magistrat de la wilaya s'était engagé à prendre en charge la partie la plus importante des revendications des travailleurs, à savoir les problèmes ayant trait au volet financier. Les engagements du wali n'ont pas tardé à se matérialiser puisque, d'après un membre du Cnapest, contacté hier, des enseignants en se présentant pour retirer leurs salaires ont eu l'agréable surprise de trouver sur leurs comptes les arriérés et retards de primes et autres sommes dues par le Trésor public. Aussi la Direction de l'éducation a réagi, pour la première fois et ce depuis le début de l'année, aux revendications des enseignants et des travailleurs de l'Éducation. Dans un communiqué, transmis à la presse, le directeur de l'Éducation souligne que suite à la décision prise par le wali de Tizi-Ouzou, en sa présence, lors d'une rencontre tenue la semaine dernière, il a été décidé de mettre sur pied une agence comptable. Cette dernière a été installée dimanchepassé passé au niveau du siège de la Direction de l'éducation. Il s'agit, selon Nourredine Khaldi, de la première à l'échelle nationale. La cellule en question est constituée de responsables du service des employés, du service de la gestion des primes, de trois employés de la Direction de l'éducation ainsi que deux éléments du contrôle financier de la wilaya. La mission de cette cellule sera de régulariser les situations financières et administratives en suspens. C'est à compter du mois d'avril prochain qu'il sera procédé au lancement des taches de cette commission. Le directeur de l'éducation précise que cette cellule effectuera son travail à un rythme accéléré. **L. B.**

Constantine pas concernée

Le mouvement de grève dans le secteur de l'Éducation, décidé par le Snapest, n'a reçu aucun écho à constantine. En effet les cours se sont déroulés normalement et sans la moindre perturbation au sein de l'ensemble des établissements scolaires. La raison en est simple : le Snapest, initiateur de ce mouvement de grève entamé hier, n'étant pas implanté dans la capitale de l'Est. Le corps enseignant, dans ses différents paliers, est affilié soit au Cnapest, soit à l'Unpef. Ces deux syndicats autonomes ne se sont pas associés au mouvement en question. Ils ont temporisé jusqu'à la dernière minute avant de déposer un préavis de grève qui prendra effet à partir du 24 février. Selon le coordinateur du Cnapest, M. Boucetta, la reprise de la protesta se fera à partir de mercredi prochain. Elle se traduira par un arrêt de travail d'une semaine, reconductible dans le cas où les doléances contenues dans le dossier de l'Éducation, ne connaîtront pas d'évolution favorable. **N. D.**

1 seul gréviste à Annaba

Le mot d'ordre de grève lancé par le Snapest, n'a eu apparemment aucun effet dans la wilaya d'Annaba, où tous les établissements du secondaire ont fonctionné normalement hier. «Nous avons enregistré un seul gréviste au niveau du lycée St-Augustin à l'échelle de toute la wilaya», a informé officiellement la presse, le responsable du secrétariat particulier de la direction de l'académie. Le porte-parole de cette institution a confirmé également que le Snapest est pratiquement inexistant dans la quatrième ville du pays. Pour en avoir le cœur net, nous n'avons pas manqué d'effectuer quelques visites sur le terrain. Aussi avons-nous pu constater de visu au lycée Moubarek El Mili, le plus vieux et plus grand établissement de Annaba, que les cours s'y déroulaient normalement. Les professeurs, nous a-t-on confiés, sont affiliés pour la plupart confie au Cnapest et à l'UGTA. Quant au Snapest, fondé en 2005 par une trentaine de personnes, a vu la majorité de ses membres rejoindre, depuis, l'UGTA.

R. M.

Les enseignants n'ont pas adhéré à Jijel

L'appel à la grève du Snapest est resté lettre morte au sein de la wilaya de Jijel. En effet le taux de participation a atteint le taux dérisoire de 0,05%, c'est ce qu'a affirmé Salah Boulaârouk chargé de communication à l'académie de Jijel. Ce taux équivaut au nombre de six enseignants répartis entre quatre établissements de la wilaya de Jijel. **S. M.**

PÊCHE ET AQUACULTURE

90% DES PROJETS RÉCEPTIONNÉS

Le secteur de la Pêche et des Ressources halieutiques a réceptionné 90% des projets d'investissement soutenus par l'Etat dans le cadre du plan quinquennal de soutien à la croissance (2005-2009). Selon un bilan rendu public par le ministère, rapporté sur un total de 582 projets ayant bénéficié du soutien de l'Etat durant les cinq dernières années, 524 ont été réceptionnés.

PAR INES AMROUDE

Ph. F. Boudiaf.
Le secteur de la pêche ne laisse pas indifférents les pouvoirs publics.

Les 58 projets restants sont en cours d'achèvement, selon la même source. A l'horizon 2014-2015, le secteur a programmé d'autres actions, notamment, la formation de 10.000 diplômés en plus des 20.000 formés à fin 2009.

Il s'agit aussi d'arriver à constituer un réseau de 72 ports de pêche et de sites d'échouage, un réseau de 40 halles à marrées et un autre concernant les laboratoires de contrôle, une flottille de pêche moderne comptant plus de 5.000 unités et une production d'aquaculture et de pêche continentale à même de compléter les productions de pêches maritimes.

Le bilan fait état de nombreuses réalisations durant l'exercice 2009, notamment en matière de formation et de recherche, de surveillance maritime, de développement de la pêche aux petits métiers, de développement de l'aquaculture et de l'élevage de poisson. Outre la réalisation du laboratoire d'analyse de la qualité des produits halieutiques d'Alger, le secteur s'est doté également d'un autre laboratoire d'analyse de la salubrité des milieux et des produits halieutiques.

Ce dernier s'inscrit dans le cadre du renforcement du dispositif national de contrôle sanitaire des produits halieutiques, "*visant la préservation de la santé du consommateur et l'accroissement des exportations hors hydrocarbures*". Ce laboratoire sera chargé de "*normaliser les protocoles, méthodes, techniques et procédés d'analyse devant être effectués par les laboratoires locaux d'analyse et participera à l'arbitrage de litiges commerciaux internationaux en tant que tierce partie, comme le prévoit le droit international en la matière*", selon le ministère. Sa mise en place vise également l'"*augmentation des garanties des produits à commercialiser au plan interne et faciliter leurs accès aux marchés internationaux*".

L'année 2009 a vu également le lancement d'une étude pour l'élaboration d'un plan d'aménagement et de gestion des pêcheries nationales, en vue de faciliter la gestion zonale de l'effort de pêche dans un cadre durable et évaluer la biomasse marine par zone de pêche identifiée.

Un programme de réalisation de sites d'échouage pour le développement du petit métier a été également lancé en 2009, et les travaux de certains sites (Tizi-Ouzou, Boumerdes et El-Taref) "*connaissent des taux d'avancement appréciables*". En outre, les travaux de réalisation de plusieurs halles à marées ont été lancés durant la même année notamment celles de Colo, Zemmouri et Boudis.

Ces halles à marrées constituent des points de passage obligé pour tous les produits halieutiques, permettant de ce fait, d'exercer de manière infaillible les missions de puissance publique dont celle de la conservation et de la gestion des ressources à travers la collecte des statistiques de débarquement et des données d'effort de pêche.

Ces infrastructures permettront aussi de percevoir la fiscalité générée par les activités commerciales et la régulation du marché. Concernant la conservation et l'exploitation durable des ressources halieutiques, le secteur s'est doté d'un système de surveillance des navires de pêche par satellite (VMS), qui assure la transmission des données en temps réel et à tout moment, depuis le navire de pêche au Centre de réception, de transmission, de traitement et d'analyse (CRTTA). S'agissant du développent de l'aquaculture, le secteur a enregistré en 2009, une quinzaine de projets d'investissement publics et privés.

I. A.

FONCIER INDUSTRIEL

Les missions du Calpiref fixées

PAR INES AMROUDE

Les missions et l'organisation du Comité d'assistance à la localisation et à la promotion des investissements et de la régulation du foncier (Calpiref) ont été définies par un décret exécutif publié au Journal officiel numéro 4 de l'année 2010.

Sur la base d'une banque de données tenue à son niveau et constituée à partir des informations communiquées par les services des domaines, de l'industrie et des organes chargés du foncier, le Calpiref est chargé de proposer la concession aux enchères publiques ouvertes ou restreintes des terrains disponibles.

Il doit définir la stratégie d'investissement dans chaque wilaya, contribuer à la régulation et l'utilisation rationnelle du foncier destiné à l'investissement et proposer au Conseil national de l'investissement (CNI) toute demande de concession éventuelle de gré à gré. Il est chargé d'accompagner toute initiative de promotion foncière publique ou privée pour la production de terrains aménagés et équipés destinés à recevoir des investissements, d'assister les investisseurs à localiser les terrains d'implantation des projets d'investissement. En outre, le comité devra mettre à la disposition des investisseurs les informations relatives aux disponibilités foncières destinées à l'investissement par tous moyens de communication. Parmi les missions dont il est chargé, le Calipref devra procéder à l'évaluation et au suivi de l'implantation des projets d'investissement, la réalisation des projets d'investissement en cours, et constater la mise en service des projets d'investissement. Il devra par la suite élaborer semestriellement un rapport d'activités reflétant l'offre foncière disponible et les potentialités de chaque wilaya.

En des termes plus précis, explique le texte, le comité devra évaluer les conditions de fonctionnement du marché foncier local, proposer au gouvernement la création de nouvelles zones industrielles et proposer la création de nouvelles zones d'activités.

I. A.

TAXE SUR LES VÉHICULES NEUFS

Plus de 22 milliards de DA engrangés en 2009

Le montant du recouvrement de la taxe sur les véhicules neufs a atteint 22,4 milliards de dinars durant l'année 2009, selon la Direction générale des impôts (DGI). Ce recouvrement englobe les taxes payées par les acquéreurs de véhicules neufs et les redevances versées par les concessionnaires, précise la même source. Les taxes payées par les acquéreurs, rapporte l'APS, se sont établies à près de 19 milliards de DA (près de 85% de la totalité), alors que celles à la charge des concessionnaires se sont chiffrées à 3,5 milliards de DA (15%), détaille la DGI. La Loi de finances complémentaire 2008 avait institué une taxe réglable par les acquéreurs des véhicules neufs, qui oscille entre 50.000 et 150.000 DA en fonction de la cylindrée et la carburation du véhicule, ainsi qu'une redevance de 1% payable par les concessionnaires automobiles sur leur chiffre d'affaires annuel, rappelle-t-on. Ces taxes sont destinées à soutenir les prix de transport public en commun et à réguler le marché de l'automobile en Algérie. En ce qui concerne l'acquittement obligatoire de la vignette automobile, elle a généré des ressources fiscales de l'ordre de 7,2 milliards de DA en 2009, dont 20% sont versés au Trésor et 80% au Fonds commun des collectivtés locales (FCCL).

Le Brent se redresse à près de 74 dollars

Les cours du pétrole reprenaient des forces hier, soutenus par un affaiblissement du dollar qui conforte les achats des matières premières libellées en cette monnaie. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril gagnait 1,41 dollar, à 73,92 dollars, par rapport à la clôture de la veille sur l'InterContinental Exchange (ICE) de Londres. Le baril de "brut léger texan" (WTI) pour livraison en mars gagnait 1,22 dollar à 75,35 dollars dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex). Les prix du pétrole étaient soutenus, mardi, par un affaiblissement du dollar, qui évoluait autour de 1,3650 dollar pour un euro, ce qui rend les achats de matières premières libellées en dollar plus attractifs. Cependant, les prix du pétrole subissent actuellement la pression de craintes persistantes sur la vigueur et la pérennité de la reprise économique mondiale. La Grèce reste le principal point d'inquiétude des marchés tant d'actions, de changes que de matières premières. Par ailleurs, les niveaux de stocks de brut et de produits pétroliers aux Etats-Unis continuent de rester élevés, la demande occidentale en produits raffinés reste faible, notent les analystes.

R. E.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE M'SILA
DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ N°03/2010

En application de l'article 43 alinéa 2 du décret présidentiel n°02/250 complété et modifié par le décret présidentiel n°08/338 du 26/10/2008 portant réglementation des marchés publics, la Direction de l'Hydraulique de la wilaya de M'sila informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national restreint paru dans les quotidiens nationaux ***El Ahrar*** et ***Midi Libre*** relatif à :

Rénovation et Extension de la Conduite d'AEP et Raccordement du Réservoir Laaoissa Commune de Souamaa

A l'issue du jugement des offres du 01/02/2010 le marché est attribué provisoirement à l'entreprise suivante :

Entreprise	Montant	Montant après correction	Délai	Note technique	O.B.S.
Entreprise REBAHI HAMID M'sila	9.953.658,00 DA	9.953.658,00 DA	02 mois et demis	53.00 pts	Moins disant parmi les entreprises qualifiées techniquement

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant, peut présenter un recours au niveau de la commission des marchés de la wilaya de M'sila dans un délai de dix jours à compter de la première parution de cet avis dans les quotidiens nationaux et cela en application de l'article 101 du décret présidentiel n°02/250 complété et modifié par le décret présidentiel n°08/338 du 26/10/2008 portant réglementation des marchés.

Midi Libre N° 894 Mercredi 16 février 2010 - ANEP 797 328

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE CHLEF

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Conformément à l'article 43 alinéa 02 du décret présidentiel n°02-250 du 24/07/2002 complété et modifié par les décrets présidentiels n°03/301 du 11/09/2003 et n°08/338 du 26/10/2008, portant réglementation des marchés publics.
La Direction des Travaux Publics de la wilaya de Chlef, informe l'ensemble des soumissionnaires qui ont participé à l'avis d'appel d'offre national restreint qui a été publié dans :
-Le journal *"EL DJAZAIR NEWS"* en date du **13/01/2010**,
-Le journal "*MIDI LIBRE"* en date du **14/01/2010**
relatif à l'opération :
"Entretien des chemins communaux et chemins de wilaya - Programme 2009"
Projet : LOT N° 46 Aménagement et revêtement du CC reliant Laghmount El Bahri à El Baadid sur 04 km du P.K. 15 + 000 au P.K 19 + 000 - Commune d'Oued Goussine.

Est attribué à l'entreprise suivante :

N° du Lot	Intitulé du projet	Entreprise	Montant (TTC)	Délai de réalisation	Critères de choix
46	**Aménagement et revêtement du CC reliant Laghmount El Bahri à El Baadid sur 04 km du P.K. 15 + 000 au P.K 19 + 000 - Commune d'Oued Goussine**.	E.T.P BELAICHE MOHAMED BEN MAAMAR	15.818.400,00	03 mois	Entreprise moins disante

Conformément à l'article 101 du décret présidentiel n°02/250 du 24/07/2002 complété et modifié par les décrets présidentiels n°03/301 du 11/09/2003 et n°08/338 du 26/10/2008, portant réglementation des marchés publics, le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant, peut introduire son recours devant la commission des marchés de la wilaya dans les dix jours à compter de la date de publication de cet avis d'attribution dans les quotidiens nationaux et le BOMOP.

Midi Libre N° 894 Mercredi 16 février 2010 - ANEP 797 431

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE CHLEF

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Conformément à l'article 43 alinéas 02 du décret présidentiel n°02-250 du 24/07/2002 complété et modifié par les décrets présidentiels n°03/301 du 11/09/2003 et n°08/338 du 26/10/2008, portant réglementation des marchés publics.

La Direction des Travaux Publics de la wilaya de Chlef, informe l'ensemble des soumissionnaires qui ont participé à l'avis d'appel d'offre national restreint qui a été publié dans :

-Le journal *"EL DJAZAIR NEWS"* en date du **13/01/2010**,
-Le journal "*MIDI LIBRE"* en date du **14/01/2010**

relatif à l'opération :
"**Campagne d'entretien sur routes nationales - Programme 2009"**.
Projet : Fourniture et pose de séparateur en béton armé sur la RN 11 sur 02 kms du P.K. 150 + 000 au P.K. 152 + 000.

Est attribué à l'entreprise suivante :

Intitulé du projet	Entreprise	Montant (TTC)	Délai de réalisation	Critères de choix
Projet : Fourniture et pose de séparateur en béton armé sur la RN 11 sur 02 kms du P.K. 150 + 000 au P.K. 152 + 000.	EURL EPTTRS TALBI Ali	14.999.400,00	40 jours	Entreprise moins disante

Conformément à l'article 101 du décret présidentiel n°02/250 du 24/07/2002 complété et modifié par les décrets présidentiels n°03/301 du 11/09/2003 et n°08/338 du 26/10/2008 portant réglementation des marchés publics le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant, peut introduire son recours devant la commission des marchés de la wilaya dans les dix jours à compter de la date de publication de cet avis d'attribution dans les quotidiens nationaux et le BOMOP.

Midi Libre N° 894 Mercredi 16 février 2010 - ANEP 797 423

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION
DE LA WILAYA DE TIZI OUZOU

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 43 alinéa 02 du décret présidentiel n°02/250 du 24/07/2002 portant réglementation des marchés publics modifiés et complétés la Direction de la Santé et de la Population de la wilaya de Tizi Ouzou informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national n°15/DSP/2009 relatif à :
"**Acquisition d'équipements médicaux pour les E.P.S.P"**
présenté(s) sous forme de lots ci-après :
Lot n°01 : Dix huit (18) appareils de radiologie 500 MA avec Développeuses Automatiques
Lot n°02 : Dix sept (17) fauteuils dentaires complets

paru dans les quotidiens *Midi Libre* du 02/12/2009, *El Djazair News* du 02/12/2009 et le BOMOP de la semaine du 13 au 19 décembre 2009.

Qu'à l'issue de l'analyse des offres, le marché est attribué provisoirement selon le tableau ci-joint :

Désignation du projet	Société retenue	Note technique	Note financière	Total	Montant en TTC	Délais
Lot n°01 : Dix huit (18) appareils de radiologie 500 Ma avec Développeuses Automatiques	SARL LAB EL MED	60	40	100	70.256.160,00	05 jours
Lot n°02 : Dix sept (17) fauteuils dentaires complets	SARL SDTM	58	40	98	29.934.450,00	25 jours

Conformément à l'article 101 du décret présidentiel 02/250 en date du 24/07/2002, portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya de Tizi-Ouzou dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis.

Midi Libre N° 894 Mercredi 16 février 2010 - ANEP 797 324

RÉNOVATION ET NOUVELLES RÉALISATIONS

La jeunesse et le sport rafflent la mise pour 2010

Les communes algéroises, pour l'année en cours, ont décidé de tout miser sur sa jeunesse et le sport de proximité. Tout est mis en place pour réanimer ce secteur, qqui était à un moment donné, pratiquement moribond.

PAR CHAFIKA KAHLAL

La Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Alger, a tracé, selon l'un de ses responsables, un «*programme particulièrement riche*» afin de répondre aux attentes de la jeunesse algéroise plutôt marginalisée en matières d'infrastructures sportives. Plusieurs projets sont ainsi programmés, apprend-on pour l'année en cours au sein de plusieurs localités, notamment au centre et à l'ouest de la capitale. Près d'une dizaine de communes auront leur quota dans ce vaste programme concocté au profit des jeunes et du secteur sportif en général pour «*une réanimation du secteur sportif*». Il est à noter, tout de même, que l'année 2009 a connu une large opération de réfection et de réhabilitation de plusieurs infrastructures sportives, une partie de ces projets a été réceptionnée, pendant que le reste ne tarderait pas à l'être, à l'instar du stade Aït Saâda dans la commune de Belouizdad. Ce stade doit être réaménagé en salle omnisport et verraégalement ses tribunes recouvertes. Les stades de Bologhine et d'El-Harrach ont connu, de leur côté, une réhabilitation durant la même année 2009 de même que la réfection du centre sportif de handball dans la localité de Rouiba. Les maisons de jeunes ne sont pas en reste et ont bénéficié de rénovation et de nouveaux équipements dans plusieurs localités : Draria, Souidania, El-Harrach... La Direction de la jeunesse et des sports, en collaboration avec les assemblées communales de la capitale a décidé de tracer pour cette année de nouveaux avant-projets et étudier la possibilité d'aménager d'autres structures sportives, à l'instar du stade El-Mokrani dans la commune de Ben-Aknoun, la salle omnisport et la piscine semi-olympique de Rouiba. Il a également été pris la décision de mettre en place l'éclairage au sein de tous les stades et des salles sportives de la capitale à court et moyen termes.

Sidi M'Hamed mise tout sur sa jeunesse

La commune de Sidi M'Hamed, selon les propos de son premier responsable, aura une part importante dans ce programme visant la relance du secteur sportif. Plusieurs projets sont en cours de réception : la réalisation de nouvelles infrastructures et la réfection de celles déjà existantes sont à l'ordre du jour. Les plus

Des infrastructures à rénover.

importants projets restent ceux de la réalisation d'une salle omnisport et de plusieurs terrains de football de proximité. Il est à noter que la commune de Sidi-M'hamed, compte également récupérer des biens et infrastructures lui appartenant, tel le stade Aïssat-Idir qui sera dorénavant, apprend-on, sous la direction de la commune alors qu'il était dans un passé proche, rappelle-t-on sous la tutelle de la Direction de la jeunesse et des sports. ainsi la commune entamera, selon ses responsables, une prochaine opération de réhabilitation et de réfection de l'ensemble de son patrimoine sportif au grand bonheur de la jeunesse locale.

La commune de Chéraga s'implique

La commune de Chéraga ne compte pas rester en marge de ce renouveau en accordant l'importance qu'il mérite au secteur de la jeunesse et des sports. La future réalisation de eux salles omnisport et d'une maison de jeunes dans le quartier Gaouech est inscrite au programme de la commune. Une enveloppe sera également débloquée, apprend-on, pour le réaménagement des infrastructures sportives, à l'instar du club sportif, la salle des arts martiaux de même que l'ensemble des établissements sportifs existants. Des avant-projets sont en cours d'étude, précisera le P/APC de Cheraga pour l'initiation de plusieurs infrastructures sportives, dont la plus importante reste une piscine communale prévue au quartier Amara. Une enveloppe de cinq milliards de centimes lui sera consacrée. La création d'un club sportif dans la localité de Bouchaoui est actuellement à l'étude. À ces projets s'ajoute celui de la réalisation de deux stades gazonnés. Un espace vert au quartier Aissat-Idir est également au programme de la commune ainsi que la réalisation d'un complexe sportif. La piscine Ahmed-Chicha bénéficiera de travaux de réaménagement.

Ouled Fayet, 2010 sous le signe du sport

La commune de Ouled Fayet a tracé pour 2010 un programme très riche visant à donner un nouvel essor au secteur sportif et de jeunesse. Il faut dire que cette localité souffre du maanque d'infrastructures sportives et de loisir. Une enveloppe, assez conséquente a été débloquée au profit de ce secteur pour la concrétisation de multiples projets, à l'instar de la réalisation de deux stades de football dans le quartier du Plateau et au centre-ville. Il est prévu également la réfection des tribunes du stade communal. Il est à noter que la commune de Ouled Fayet a bénéficié, selon son premier responsable, Hamadi Barkani, d'une enveloppe de près de huit milliards de centimes dans le cadre du budget complémentaire. Cela devrait lui permettre de mener à bien son ambitieux programme.

9,7 milliards de centimes dévolus au sport à Staoueli

La commune de Staoueli a, quant à elle, consacré une enveloppe de pas moins de 9,7 milliards de centimes aau secteur de la jeunesse et des sports, selon les propos de Toufik Harrag, premier responsable de l'assemblée communale. Il est prévu en priorité la réfection et la réhabilitation du stade communal. Les travaux, selon le premier responsable de la commune de Staoueli, qui ont déjà débuté, ont été confiés à trois entreprises. Ces dernières ont pour missions respectives la refection du terrain, la construction et la réhabilitation de la clôture du stade, tandis que la dernière se chargera de l'éclairage au sein de cette infrastructure. La réception du stade est prévue au cours de l'année en cours.

Un deuxième stade communal pour Kouba

Le stade communal de Garidi dans la localité de Kouba va connaître des travaux de réhabilitation et d'aménagement au cours de l'année en cours. Une enveloppe de plus de quatre milliards de centimes sera consacrée à ces travaux, selon Saïda Bounab, présidente de l'assemblée communale. Il est à noter que la procédure administrative a été déjà effectuée et la société en charge des travaux a été désignée. Il faut rappeler que les travaux concerneront, entre autres, la pose d'un gazon artificiel de haute facture sur le terrain. La réception de ce projet soulagera sûrement la surcharge que connaît le stade Belhamadi dans la même commune et qui reste, pour le moment, le seul endroit où peuvent se rassembler les jeunes de la commune pour y disputer des matches et qui accueille également les nombreux petits clubs sportifs de la localité.

C. K.

Booster le sport de proximité

Ces divers projets, enregistrés à travers les communes de la capitale, sont le fruit d'une démarche ambitieuse et réfléchie. M. Khmici, secrétaire général au sein de la Direction de la jeunesse et des sport de la wilaya d'Alger, nous explique que cette démarche est menée en étroite collaborationc entre les services de la Direction de la jeunesse et des sports et les collectivités locales de la wilaya d'Alger. Il nous avouera que ce programme a pour principal objectif de «*donner un véritable élan au secteur, d'appuyer et surtout d'accompagner la jeunesse algéroise pour aller au bout de ses ambitions*». Il est certain que tout le monde est d'accord pour applaudir cette initiative qui commence déjà à donner des fruits.

C. K.

BORDJ MÉNAÏEL (BOUMERDÈS)

L'APC prévoit la réalisation d'un marché

Dans le cadre des PCD 2010, la commune de Bordj Ménaïel située à une quarantaine de kilomètres du chef-lieu de wilaya de Boumerdès, a bénéficié d'une enveloppe de 40 millions de dinars. Selon une source communale, parmi les projets prévus pour l'année en cours, l'APC prévoit la réalisation d'un marché au centre-ville de Bordj Ménaïel. Cette décision, selon la même source, a été bien étudiée et sera appliquée dès l'achèvement des démarches nécessaires. Ce marché, une fois réalisé, permettra l'éradication des marchés informels qui gangrènent la ville et mettra fin à l'anarchie qui y prévaut depuis des années. En effet cette localité occupe la tête du classement des communes en matière de commerce informel. À titre d'exemple l'on peut citer le squat des espaces publics au niveau de l'artère principale de la ville. Des commerçants à la sauvette continuent toujours de disputer les trottoirs aux piétons. Même l'ancien marché de la ville, construit par les autorités coloniales, n'est plus en mesure de répondre aux besoins des consommateurs étant devenu totalement insalubre. Des amas d'ordures et de cartons en tous genres jonchent pratiquement tous les espaces libres. Les autorités locales ont donc décidé de combattre et éradiquer ce phénomène qui en plus est un manque à gagner pour les caisses de la commune. Par ailleurs, l'APC compte lancer diverses opérations de revêtement et d'aménagement des routes de la commune, notamment celles desservant les villages. Cette opération a pour but le désenclavement, un tant soit, des régions rurales souffrant, depuis des années, d'un grand isolement.

T. O.

M'SILA

Deux nouvelles gares routières

Deux nouvelles gares routières seront opérationnelles "au cours du premier trimestre 2010" dans les communes de Bou-Saâda et de Magra (M'sila). Inscrites au titre des programmes sectoriels décentralisés (PSD), ces deux infrastructures ont mobilisé une enveloppe financière de plus de 500 millions de dinars. Pas moins de 10 mille voyageurs sont appelés à fréquenter mensuellement la gare routière de Magra, ville située "au croisement d'un nombre important de routes nationales et de chemins de wilaya et communaux". La gare routière de Bou-Saâda devra, quant à elle, accueillir quelque 20 mille voyageurs par mois, a indiqué la même source qui a souligné que ces deux équipements "joueront un rôle important dans le développement des échanges et des communications dans les régions concernées".

Protection des cimetières de toutes confessions

Un projet de protection des cimetières de toutes confessions, situés dans la commune de M'sila, sera prochainement lancé, selon le service communal chargé de l'opération. L'opération qui concernera un cimetière juif, un autre chrétien et six cimetières musulmans, mobilisera 9 millions de dinars prélevés du budget communal pour l'exercice 2010.

SOUR EL-GHOZLANE

80 foyers raccordés au gaz

80 foyers de la cité El Djibsa de Sour El Ghozlane ont été raccordés, la semaine dernière, au réseau du gaz naturel, permettant ainsi aux heureux bénéficiaires de se débarrasser de leurs bonbonnes de gaz butane .

APS

BLIDA, DIRECTION DE L'AGRICULTURE

Programme de vulgarisation de la zone Mitidja

Dix-sept conférences sont programmées dans les mois à venir dans le but de vulgariser la zone Mitidja. Il est prévu des journées de démonstration, de sensilisation et d'information animées par 142 cadres et 185 animateurs d'agriculture et d'autres structures.

PAR SALIM BOUDIAF

La Mitidja vue à partir du Mausolée royal de Maurétania (Tombeau de la chrétienne)

Dans le cadre du programme de vulgarisation de la zone Mitidja, la Direction de l'agriculture de la wilaya de Blida, organisera des journées de démonstration, de sensibilisation et d'information. Les thèmes débattus lors de ces journées sont : "Les maladies causées par les champignons chez les abeilles, animé aujourd'hui au centre culturel de Bougara, "Essaimage artificiel des abeilles" le 24 février à El Affroun, "Hygiène d'un batiment d'élevage bovins laitiers,le 3 mars à Boufarik, "Essaimage artificiel des abeilles" le 30 marsà Benkhelil), "Répercussions négatives des traitements phytosanitaires pendant la période de floraison sur les abeilles et sur la pollinisation (production)", le 14 avrilà Boufarik. "Rationnement des bovins laitiers" 17 avril à Boufarik), "Alimentation fourragères des bovins laitiers" le 21 avril à Soumaâ, "Insimination artificielle des bovins laitiers" le 5 mai à Oued El Alleug, "Conduite d'un rucher" le 12 maià l' Arbaa, "Importance des régles prophylactiques dans la conduite d'un élevage bovin laitier" le 18 mai 2010 à l' Arbaa, "Prévention contre les maladies transmissibles chez les bovins laitier " brucellose"" le 26 mai 2010 à Bouinan, "Principales maladies transmissibles des bovins laitiers brucellose - tuberculose" le 1er juin 2010 à Soumaa, "Repeuplement des étables vides des bovins laitiers" le 13 juillet à Oued Alleug. Selon notre source, les 17 séances prévues seront animées par 142 cadres et 185 animateurs d'agriculture et autres structures.

S. B.

CHLEF, ACCIDENTS DE LA CICULATION

Mettre fin à l'hécatombe des routes

Siège de Radio Chlef.

PAR BENCHERKI OTSMANE

La salle omnisport Nasri, située en plein centre-ville de Chlef, abrite depuis dimanche, et pour trois jours, des portes ouvertes sur les accidents de la route. Initiée par la radio locale "Radio Chlef" et parrainée par le wali, cette manifestation se veut un espace pour l'ensemble des opérateurs concernés par le sujet (Police, Gendarmerie, Transports, DTP, Scouts, etc.) qui devront sensibiliser le public afin de réduire le nombre d'accidents. Au cours de l'inauguration de ces journées, le wali a révélé que de nombreux projets liés à la modernisation des routes, tout en tenant compte des points noirs, c'est-à-dire les lieux où la fréquence des accidents est trop élevée, à un nouveau plan de circulation pour les centres urbains et, enfin, à une signalisation routière appropriée, sont à l'étude. Toutefois, le wali a indiqué que le facteur humain demeure responsable dans la quasi-totalité des accidents survenus. D'ailleurs, le stand de la Gendarmerie, où des photos d'accidents mortels sont exposées, démontre que l'irrespect du code de la route par les chauffeurs est la cause principale de cette tragédie. Il y a lieu de signaler que si le nombre d'accidents s'est réduit de 28% par rapport à l'année 2008, le nombre de décès enregistrés en 2009, lui, a augmenté, passant de 136 à 155 personnes décédées. Cela s'explique par le fait que ce sont les bus de voyageurs (Karsan et Toyota) qui sont impliqués dans ces accidents. La police présente également à ces journées de sensibilisation donnera un chiffre effarant à propos du nombre d'orphelins recensés à travers l'ensemble du territoire national à la suite des accidents, à savoir 13 mille orphelins. Conscients que les jeunes scouts peuvent jouer un rôle dans la sensibilisation de la jeunesse sur les dangers de la route, les autorités de la wilaya ont décidé de les associer à cette manifestation.

B. O.

THADARTHIW

TAKANA TOUJOURS PLUS HAUTE

Mine de rien, la dernière visite au village Takana, situé à une cinquantaine de kilomètres du chef lieu de wilaya dans la daïra de Aïn El Hammam, date de plus d'une vingtaine d'années. A l'époque déjà le village souffrait de plusieurs problèmes, dont principalement l'absence d'assainissement, le manque d'eau potable, de routes et infrastructures socioéducatives.

PAR K. ZAKARIA

Un village enclavé et manquant de tout. D.R.

En 2010, les choses n'ont pas trop évolué, a part une démographique galopante qui a presque doublé depuis, les autres facteurs en sont restés là où ils étaient ou presque et ce, malgré les incessantes visites des autorités et les moult promesses. Takana signifie le grenier, la soupente, l'étage à l'intérieur d'une même maison, ou encore le duplex des temps modernes. Rares sont les villages qui conservent encore cette structure, qui fut aussi une chambre nuptiale pour les nouveaux époux. Takana est donc ce village à vocation agricole, qui autrefois était le grenier de la région en matière de céréales et qui mérite certainement plus d'égards en matière d'équipements et d'infrastructures. Il fut un temps en effet, où chaque famille avait sa paire de bœufs et travaillaient assidûment les champs. Il y a quelques années, nous affirmera un agriculteur, il vous sera impossible de trouver quelqu'un au village pendant les périodes de labours et de semailles, tout le monde étant à l'ouvrage. "*Voyez-vous toutes ces étendues de terres*", en désignant avec son doigt de vastes pleines qui se perdent à l'horizon "*tout cela était cultivé à la force des hommes et des bêtes. Maintenant et malgré la mécanisation de l'agriculture, les résultats sont nuls, vous savez pourquoi ?* interroge-t-il. "*C'est parce qu'il n'y a pas de volonté politique pour aider les zones rurales à s'autosuffire et à aider les populations à s'y fixer*".

En matière de scolarité, les enfants du 2e paliers scolaires (CEM actuellement), dépourvus toujours du transport scolaire, font encore plus de quatre kilomètres à pied pour rejoindre leur établissement. Ce qui fait que pendant la période hivernale, les parents préfèrent garder leurs enfants à la maison, plutôt que de les envoyer à l'école.

En temps de neige, même les enseignants ne ne peuvent pas se déplacer. "*Les éboulements sont fréquents par ici*", nous dira un villageois ajoutant que les moyens d'y faire face n'existent pas. *"Si les adultes eux-mêmes ne s'y aventurent pas, comment voulez-vous que les enfants prennent le risque !"*. Les classes, en outre, ne sont pas chauffées. Avec le froid les élèves ne peuvent pas se concentrer, ils ont beau avoir de la volonté, cela ne suffit pas. "*Chaque année, à pareille période, les plus téméraires de nos enfants tombent malades, c'est pourquoi les parents préfèrent prendre des précautions*", dira notre interlocuteur en guise de conclusion. **K. Z.**

Imedhqane n'Tizi...

● **La direction de la téléphonie mobile Nejma,** organise à la maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou, des journées portes ouvertes sur l'ensemble des produits Nedjma.
Cette manifestation, qui durera jusqu'au 20 du mois en cours, sera l'occasion pour les citoyens de la wilaya de Tizi-Ouzou, de faire connaissance avec les nouvelles prestations de service.
Un des responsables de cet évènement fera remarquer, que des offres accessibles à toutes les bourses, seront proposées à toutes les nouvelles acquisitions et une tombola sera organisée à l'intention des visiteurs.

● **Depuis que le distributeur des PTT de Draâ Ben** Khedda, daïra située à une dizaine de kilomètres du chef-lieu de wilaya, a été vandalisé, personne ne semble songer à le réparer et soulager ces centaines d'usagers, qui ne savent plus à quel saint se vouer.
Les retraités, les handicapés et les étudiants habitant dans les environs, sont les plus touchés par cette situation qui ne semble pas connaître son dénouement dans l'immédiat.
Un responsable à la direction de la poste, contacté par nos soins souligne la complexité procédurale dans pareil cas qui, affirme-t-il, risque de durer.
Ce qui étonne le plus les citoyens est le fait que le distributeur en question, n'a jamais été sécurisé, comme c'est le cas des autres distributeurs. Selon eux l'attention des responsables a été attirée à plusieurs reprises bien avant l'incident, mais en vain.

● **Certains établissements scolaires dans la wilaya** de Tizi-Ouzou ont innové en matière de remise de bulletins scolaires aux parents d'élèves. Faute de les envoyer par voie postale comme d'habitude, ces établissements n'ont pas trouvé mieux, eu égard au retard, que de convoquer les parents à une rencontre avec les enseignants. Une fois sur place, on leur signifie, qu'ils ne peuvent être reçus par ces mêmes enseignants, ces derniers étant en grève.
Certains parents, qui ont d'ailleurs décidé de porter plainte, n'ont même pas eu le droit d'accéder au sein de l'enceinte de l'école, puisque c'est le gardien qui se chargera de les informer de la situation prévalant à l'intérieur de l'établissement.

● **En se rendant dans l'une des agences BNA de Tizi-**Ouzou, un citoyen dont le compte se trouve dans une autre wilaya, a été surpris d'apprendre que ladite agence est encore au stade du fax et du telex.
Ainsi pour connaître son solde et effectuer un retrait, il devait attendre la confirmation de sa banque (BNA également) par fax, ce qui risque de durer toute une journée. L'informatisation de cette grande banque n'est certainement pas pour demain.

● **A quelques mètres du boulevard Amyoud, où** se dresse une nouvelle clinique privée, il est impossible de transporter un malade, la route étant complètement dégradée donc impraticable.
Maintes fois signalée par les responsables de cette structure, rien ne semble attirer l'attention des services concernés pour remédier à cette situation, qui dure maintenant plus d'une année.

● **Un mois après l'explosion de gaz au niveau** d'un immeuble à la Nouvelle-Ville, qui a coûté la vie à plusieurs personnes, une partie de la bâtisse en ruine, n'est toujours pas dégagée. Les traces de la déflagration sont toujours visibles, offrant aux yeux des passagers de cette artère à grande circulation, une scène apocalyptique. Il serait judicieux de trouver une solution intermédiaire, en attendant d'apporter les réfections nécessaires.

K. Z.

Midikabylie@lemidi-dz.com

RAHIM

Il est mort le poète…

Lorsque Rahim est venu de Paris pour rendre visite à sa mère, il ne savait pas que la mort, ce destin insatiable, était au rendez-vous et que finalement sans le savoir, il venait pour faire ses adieux à sa Kabylie natale et voir une dernière fois, sa famille et ses amis. Faisant partie de cette génération née juste après l'Indépendance, (1963) Rahim découvrit l'art musical à un âge précoce. A onze déjà, il commença d'une manière assez discrète, à jouer de la guitare et à fréquenter des artistes forts connus de sa région qui furent sa première école.Sa carrière artistique débuta réellement en 1979, lorsqu'il composa sa première chanson intitulée *Taakumt* (Le fardeau), qui fut un succès, car elle racontait le marasme d'une jeunesse qui se démène avec force, sans pour autant voir un espoir lénifiant, se pointer à l'horizon. En 1984 il arrive à Paris pour enregistrer son premier album aux éditions "Azwaw". Composé de six chansons, cet album obtient une grande réussite, surtout au sein de la communauté immigré, qui lui découvre un rythme et des airs bien de chez nous.

Il fallait attendre 1992 pour voir une moyenne de trois albums se succéder sur la scène artistique. Aussi méritant les uns que les autres, ces albums sont coiffés par une chanson A*yad Amdinigh* (Viens que je te raconte", chanson qui a pu séduire des milliers de fans à travers le monde. Classée première œuvre, elle est devenue l'une des musiques les plus écoutées en Kabylie et ailleurs. Elle a failli même décrocher le fameux disque d'or et être classée chanson de la décennie 90.

Connu également pour sa poésie lyrique, Rahim a été l'auteur de plusieurs poèmes, dont certains ont été gracieusement offerts aux jeunes chanteurs afin de les aider à parfaire leurs talents artistiques. Toujours affable et discret, il figure parmi les rares artistes à ne pas se produire dans des concerts ou autres galas, nous confiera un de ses amis. C'est dans cette même discrétion, qu'il nous quittera en cette journée fatidique du 13 février pour être enterré aux côtés des siens le lundi 15 au cimetière d'Imkachrène dans la commune d'Ath Aissa Mimoun.

Hommes de culture, hommes de lettres, artistes, humbles personnes et simples fans, ils sont nombreux à venir de l'étranger et des quatre coins du pays, afin de rendre un dernier hommage à l'artiste et l'accompagner à sa dernière demeure. Repose en paix tes œuvres demeureront toujours vivantes. **K.Z.**

***Midi Libre* encore plus proche de ses lecteurs**

Pour toutes informations, suggestions, annonces ou toute autre proposition... veuillez vous rapprocher de notre bureau de Tizi-Ouzou à l'adresse ci-après :

Cité mohamed-Boudiaf BT 29 A nouvelle ville.
Tel-fax : 026 21 56 78

SOUK-AHRAS

Les malades mentaux auront leur hôpital

Dans une année les malades mentaux de la wilaya de Souk-Ahras ne seront plus dirigés vers Annaba ou Blida puisqu'un établissement spécialisé en la matière a été inscrit pour l'exercice 2010 dans la ville de M'daourouche (44 km au sud du chef-lieu de wilaya). Un établissement qui vient à point nommé, du moment que le nombre de cette frange de la société ne cesse de grimper, avec tout ce que cela représente comme danger pour les citoyens et nuisances au look de la ville. Cet important projet vient compléter le large programme dont a bénéficié le secteur de la santé durant le quinquennat écoulé afin de se mettre au diapason du développement démographique de cette wilaya qui compte près d'un demi-million d'habitants. La wilaya de Souk-Ahras a déjà bénéficié, pour une enveloppe de 6,36 milliards DA, d'un nouveau bloc d'urgences annexé à l'hôpital Ibn-Rochd et dont les travaux sont à 80% d'avancement, d'une école paramédicale, d'un centre de toxicomanie (taux d'avancement 80%), d'une annexe de l'Institut Pasteur, d'un nouveau centre d'hémodialyse implanté à M'daourouche, de deux hôpitaux de 120 et 60 lits respectivement à M'daourouche et Taoura, de trois polytechniques à Sedrata, Oum Ladaiem et Bir Bouhouche, de huit centres de santé et surtout d'un complexe mère/enfant de 80 lits qui mettra fin, dans quelques mois, aux souffrances des dizaines de futures mamans contraintes d'accoucher dans l'ancien hôpital où la maternité est devenue trop exiguë.

K. M.

CONSTANTINE

L'action sociale s'informatise

Plus de 1.200 pensionnaires des centres gérés par le secteur de l'action sociale à Constantine bénéficieront "prochainement" des services de l'Internet. En plus de son introduction au niveau des 12 centres de prise en charge des personnes âgées et des enfants assistés que compte la wilaya, ce moyen didactique et de communication moderne bénéficiera également au Service d'observation et d'éducation en milieu ouvert (Soemo), a précisé le chargé de la communication à la DAS. Selon cette convention, des équipements informatiques de "dernière génération" seront installés au Soemo pour le relier au réseau Internet et de ce fait, plus de 140 enfants auront cet outil moderne à leur disposition.

OUM EL-BOUAGHI

Réhabilitation des chemins communaux

La commune de Ksar S'bihi (30 km d'Oum El- Bouaghi) a accordé, au titre de l'exercice 2010, un intérêt particulier aux villages et mechtas vers lesquels cette collectivité consacre l'essentiel de son programme de développement. Une des priorités dégagées dans ce cadre sera la réhabilitation du chemin communal (CC) reliant le chef-lieu de la commune à la RN 102 puis à la ville de Aïn Beïda et le CC joignant Ksar S'bihi à la mechta El-Maroukia, un hameau enclavé dont la population vit essentiellement de l'agriculture et de l'élevage. Le programme en cours prendra également en charge la construction d'un réseau d'approvisionnement en eau potable (AEP) pour la mechta Aïn Stouh ainsi que l'entretien et l'extension des réseaux d'AEP des villages de Aïn Zekkar, d'El-Manaâ et El-Maroukia. **APS**

GUELMA, ALGÉRIENNE DES EAUX

Déperdition de 20 % d'eau potable

Les fuites d'eau potable en 2009 à Guelma ont généré la déperdition de plus de 20 % d'une distribution estimée à près de 21 millions de m³. Cette situation n'a pas manqué de se répercuter négativement sur l'approvisionnement en eau potable des foyers qui continuent de recevoir, en moyenne, le précieux liquide à raison de trois heures par jour.

Des fuites d'eau récurrentes engendrées par la vétusté des conduites.

PAR YANIS DJAFRI

Selon la direction de l'Algérienne des eaux (ADE), plus de 4 mille fuites d'eau potable ont été, en 2009, à l'origine de la déperdition de plus de 20 % d'une production globale distribuée de près de 21 millions de m³ à Guelma. Cette situation s'est répercutée négativement sur l'approvisionnement en eau potable des populations qui continuent de recevoir ce précieux liquide à raison de trois heures par jour, en moyenne, tout au long de l'année, d'où la nécessité de poursuivre l'effort de mise à niveau du réseau afin de remédier à la problématique récurrente des fuites d'eau. Le responsable local de l'ADE a signalé à ce propos qu'un tronçon de 500 mètres linéaires de la conduite principale d'amenée d'eau à partir du barrage de Bouhamdane, a déjà fait l'objet d'une opération de rénovation. De plus, les captages illicites opérés en divers points du réseau de distribution d'eau potable, constituent l'autre cause pénalisant la qualité du service public, sans compter les charges financières "importantes" liées à la maintenance et aux réparations des fuites, ainsi qu'à la consommation de l'électricité nécessaire au fonctionnement des installations de traitement et de pompage. Les besoins en eau potable de la wilaya de Guelma s'élèvent annuellement à quelque 28 hectomètres cubes, soit plus de 77 mille m³ par jour, a fait savoir pour sa part le directeur de l'hydraulique, signalant que le taux de raccordement au réseau de l'eau potable, à l'échelle de la wilaya, est actuellement de 97%. Les projets qui ont été proposés au titre du quinquennat 2010-2014 par le secteur des ressources en eau, visent, a ajouté ce responsable, à "*améliorer de manière significative"* la plage horaire de distribution d' eau potable. La wilaya de Guelma dispose de deux stations de traitement, de 35 forages, de 138 réservoirs, de 28 stations de pompage, de 471 km de réseau de distribution et de 293 km pour le transport.

Y. D.

SETIF, PROGRAMME SPÉCIAL OLEICULTURE

Plantation de 10 mille hectares d'oliviers

PAR KENZA BOUZIANE

Selon la Direction des services agricoles (DSA), un "p*rogramme spécial d'intensification des cultures oléicoles"* prévoit la plantation de 10 mille hectares d'oliviers dans la wilaya de Sétif dans le cadre du plan quinquennal 2010-2014. La tranche de l'année 2010 de ce programme prévoit la plantation de 500 hectares, donnant lieu à la mobilisation de 37.500 plants au profit des zones adaptées à cette espèce arboricole rustique, telles que les régions de Beni Ourtilane et Bouandas, à l'extrême nord du chef-lieu de wilaya. Les responsables de la DSA ont précisé que les surfaces consacrées à l'oléiculture dans la wilaya de Sétif sont passées de 10.432 ha en 2000 à 16.338 ha au cours des deux dernières années, soit une hausse de 56 %. Cet essor de l'oléiculture dans la wilaya de Sétif s'explique,selon la DSA, par, outre l'adaptation du sol à cette culture, "*l'intérêt que portent les fellahs aux programmes de développement rural prévus dans le cadre des fonds de soutien à l'agriculture et au développement rural"*. Selon les responsables concernés, la récolte d'huile d'olive a toutefois enregistré cette année une régression due au vieillissement des arbres, aggravé par des conditions climatiques qui ont gâché le fruit sur pied, en particulier une vague de pluie, de neiges et de gelées intervenue à une phase critique du mûrissement. La wilaya de Sétif a bénéficié, durant les deux dernières années, d'un programme de réhabilitation de 300 hectares d'oliviers, ainsi que de l'installation de quatre pressoirs modernes d'une capacité de traitement de 64 quintaux par heure et d'une unité de dénoyautage d'une capacité de 40 kg/heure.

K. B.

TÉHÉRAN AU CENTRE DE TIRS CROISÉS DE LA PART DES ETATS-UNIS ET DE SES ALLIÉS

Haro sur l'Iran !

L'Iran, qui a entamé ce 9 février l'enrichissement de l'uranium à 20% sur le site de Natanz et provoqué l'ire des Occidentaux, se trouve au centre d'une offensive menée par les Etats-Unis et ses alliés. L'objectif n'est plus seulement d'empêcher ce pays d'acquérir l'arme atomique comme ils le soupçonnent de vouloir le faire malgré ses dénégations, mais aussi de chercher à déstabiliser le régime. Le haut conseiller à la sécurité nationale de Barack Obama, le général James Jones, a assuré que même si les Etats-Unis ne cherchaient pas activement à déstabiliser le pouvoir iranien, les sanctions envisagées pourraient favoriser en définitive un "changement de régime" à Téhéran.

PAR NINA SARATI

Le général James Jones.

"*Nous savons qu'ils ont de sérieux problèmes en interne. Nous allons ajouter aux difficultés du régime en élaborant et en appliquant des sanctions dures. Pas des sanctions faibles. (...). Un mélange de tout cela pourrait très bien entraîner un changement de régime*", a-t-il annoncé. Des sanctions musclées seront proposées à l'Onu ce mois-ci.

Mercredi les Etats-Unis ont unilatéralement annoncé le renforcement de leurs sanctions contre les Gardiens de la révolution, pour forcer l'Iran à renoncer à son programme nucléaire. Ces mesures détaillées par le département du Trésor visent en particulier des entreprises liées à cette puissante armée idéologique du régime islamique, pour tenter d'étrangler ses rentrées d'argent. Le Congrès américain travaille de son côté à un texte de sanctions pour permettre notamment au président Obama de sanctionner les entreprises qui travaillent avec Téhéran dans le secteur de l'énergie. De Doha, Hillary Clinton qui avait qui venait d'affirmer plus tôt que l'Iran était en train de devenir une "dictature militaire" cherchant à produire une bombe nucléaire, a estimé que *"de plus en plus d'aspects de la société iranienne (...) n'étaient plus contrôlés par les dirigeants religieux ni par les dirigeants politiques"*, mais par les Gardiens de la révolution. Elle a même accusé les Pasdarans d'etre "*en charge du programme nucléaire*". Les Etats-Unis avaient unilatéralement annoncé mercredi le renforcement de leurs sanctions contre les Gardiens de la révolution. Bénéficiant d'un "énorme soutien" sur le sujet des sanctions, les Etats-Unis espèrent obtenir la collaboration de la Chine, réticente à des sanctions contre l'Iran qui la fournit en gaz. M. James estime toutefois que meme s'il allait "*travailler un peu plus avec la Chine*", les Chinois ne pouvaient "*pas refuser leur soutien*", étant donné qu'ils veulent jouer un rôle "*responsable"* au sein de la communauté internationale. Or, cette nouvelle puissance sur la scène internationale avait menacé après l'annonce fin janvier par les Etats-Unis de vente d'armes à Taiwan, de non coopération sur des dossiers internationaux sensibles, dont celui du nucléaire iranien. L'entrevue qu'accordera ce 18 février le président américain au Dalai Lama malgré les protestations de Pékin risque de conforter la Chine dans ses représailles. De plus, bien avant ces incidents, majeurs pour le pays du milieu, Pékin était peu favorable à des sanctions et privilégiait le maintien du dialogue. Bien que M. Jones affirme que la "*Russie nous soutient (...) et a été un allié constant sur ce sujet vis-à-vis du président Obama"*, ce pays non plus n'est pas favorable à des sanctions qui mettraient l'Iran au pied du mur et nuiraient à sa population. Sollicité d'intervenir pour tenter de convaincre Pékin de soutenir un projet américain de nouvelles sanctions au Conseil de sécurité de l'Onu contre l'Iran pour son programme nucléaire controversé, Ryad a exprimé hier des réserves. Washington souhaite que l'Arabie saoudite qui entretient "*d'importants liens commerciaux*" avec la Chine mette à profit ces liens "*pour aider à accroître les pressions que ressentira l'Iran*". Au terme de ce marché, l'Arabie saoudite devrait proposer à Pékin des garanties sur la fourniture de pétrole pour amener la Chine, qui dispose du droit de véto, à voter de nouvelles sanctions au Conseil de sécurité contre l'Iran. Al'issue de discussions avec la secrétaire d'Etat américaine Hillary Clinton, en visite dans le royaume après avoir assisté au Forum Islam-Etats-Unis, le chef de la diplomatie saoudienne, le prince Saoud al-Fayçal a affirmé que la Chine n'avait "*pas besoin des suggestions*" de Ryad. Les Chinois "*assument avec sérieux leurs responsabilités au sein du Groupe 5+1 et n'ont pas besoin de suggestion de l'Arabie saoudite sur ce qu'ils doivent faire"*, a indiqué le prince Saoud lors d'une conférence de presse avec Mme Clinton à Ryad. Il a estimé que les sanctions étaient "*une solution à long terme". "Nous examinons cette question à plus court terme car nous sommes plus proches de la menace*", a-t-il ajouté.. Ce dimanche, Le chef d'état-major interarmées américain, l'amiral Michael Mullen, était en Israël à l'invitation du chef d'état-major israélien, s'est déclaré "*très inquiet*" des conséquences d'une éventuelle attaque contre les installations nucléaires iraniennes. Israël qui détient sans encombres l'arme atomique, presse ses alliés d'infliger des sanctions «paralysantes» à l'Iran et menace d'intervenir militairement pour empêcher l'Iran d'arriver à ses fins. "*Le déclenchement d'un conflit contre l'Iran constituerait un gros, gros, gros problème pour nous tous, et je m'inquiète beaucoup des conséquences d'une attaque*", a affirmé Michaël Mullen à Tel-Aviv tout en réaffirmant toutefois que le président Barack Obama "*a été très clair en affirmant que d'un point de vue politique, l'Iran ne peut avoir l'arme nucléaire". "Nous n'avons écarté aucune option*", a-t-il encore ajoutéLe ministre iranien des Affaires étrangères a qualifié hier de "*décevante"* l'approche de la secrétaire d'Etat américaine Hillary Clinton sur sa mise en garde sur les risques de voir l'Iran devenir une "*dictature militaire"*. L'accusant de vouloir induire en erreur l'opinion publique dans la région pour qui l'objectif de l'approche américaine est "c*lair pour les peuples et les pays de la région"*, il a déclaré que "*les Etats Unis eux-mêmes sont pris au piège d'une sorte de dictature militaire, d'une politique militariste dépassée, suscitant les tensions et l'instabilité dan la région"*.Cette escalade concertée autour de l'Iran a pour scène également le Conseil des droits de l'Homme de l' Onu ou les pays occidentaux notamment ont dénoncé lundi la "*répression sanglante*" contre les opposants du régime de Téhéran et autres aspects de la question des droits de l'Homme en Iran, soumis pour la première fois à la procédure de l'Examen périodique universel (EPU).La procédure de l'EPU, qui s'applique pour la première fois à l'Iran, doit permettre au Conseil des droits de l'Homme de passer en revue en quatre ans la situation dans les 192 Etats membres de l'Onu.

N. S.

TOURNÉE EN MARS DU VICE-PRÉSIDENT AMÉRICAIN AU MOYEN-ORIENT

A la rescousse du processus de paix

Le vice-président des Etats-Unis Joe Biden se rendra début mars au Moyen-Orient pour une tournée au cours de laquelle il rencontrera les dirigeants d'Israël, de l'Autorité palestinienne, d'Egypte et de Jordanie, a annoncé lundi la Maison Blanche. Lors de cette tournée, M. Biden verra entre autres "*le Premier ministre israélien (Benjamin) Netanyahu, le président de l'Autorité palestinienne (Mahmoud) Abbas, le Premier ministre de l'Autorité palestinienne (Salam) Fayyad, le président égyptien (Hosni) Moubarak et le roi Abdallah de Jordanie"*, a précisé la présidence des Etats-Unis dans un communiqué. De même source, "*lors de ce voyage, le vice-président discutera d'un ensemble de sujets bilatéraux et régionaux*", sans plus de précisions. L'Egypte et la Jordanie, tous deux alliés de Washington, sont les deux seuls pays arabes voisins d'Israël à avoir conclu des accords de paix avec Israël, et ont souvent joué le rôle de médiateur entre Israéliens et Palestiniens. Aucun autre détail n'a été donné dans l'immédiat sur l'organisation de cette tournée, qui intervient alors que l'administration du président Barack Obama ne réussit toujours pas à relancer des négociations de paix entre Israéliens et Palestiniens, plus d'un an après sa prise de fonctions. En visite au Qatar, la secrétaire d'Etat américaine Hillary Clinton a dit lundi avoir "*bon espoir que cette année sera(it) marquée par le début de sérieuses négociations"* dans ce dossier. La veille, elle s'était déclarée "déçue" par le manque de progrès dans le processus de paix israélo-palestinien, tout en avertissant les protagonistes que les Etats-Unis ne pouvaient pas imposer de solution.Le vétéran de la diplomatie américaine George Mitchell, nommé émissaire au Proche-Orient deux jours après l'arrivée de M. Obama au pouvoir fin janvier 2009, a récemment présenté une nouvelle initiative prévoyant des discussions indirectes entre Israéliens et Palestiniens pendant trois mois. L'Autorité palestinienne exige qu'Israël gèle totalement la colonisation, y compris à Jérusalem-Est annexé, avant de reprendre les discussions, ce que le gouvernement israélien de M. Netanyahu a rejeté. Ce dernier s'est contenté de décréter à la fin 2009 un moratoire de dix mois sur la construction de nouveaux logements dans les colonies de Cisjordanie, mais cette mesure ne s'applique pas à Jérusalem-Est.

Le dalaï lama sera reçu à la Maison Blanche

Le président américain Barack Obama rencontrera, jeudi à la Maison Blanche, le chef spirituel des Tibétains, le dalaï lama malgré l'opposition de la Chine à une telle rencontre. "La rencontre aura lieu comme prévu", a dit le porte-parole de la Maison Blanche, Robert Gibbs en réponse à l'appel du ministère chinois des Affaires étrangères à annuler cette rencontre prévenant qu'elle "minerait sérieusement" les relations bilatérales entre Pékin et Washington. Début février, la Chine qui accuse le dalaï lama de "séparatisme", avait appelé les Etats-Unis à reconnaître le caractère "très sensible de la question tibétaine et à la gérer de manière appropriée afin d'éviter de porter encore plus atteinte aux relations sino-américaines".

L'Onu s'alarme du nombre de victimes en Somalie

Les Nations unies ont fait part hier de leur inquiétude du nombre élevé des victimes des violences en Somalie, notamment dans la capitale Mogadiscio, théâtre d'affrontements entre les forces gouvernementales somaliennes et les insurgés. Depuis le 1er février, près de 8.300 personnes ont été déplacées, dont 5.700 ont quitté la capitale somalienne, principalement en direction du corridor d'Afgooye, alors que 2.400 autres se sont déplacées vers des zones plus sûres à l'intérieur de la ville, d'après les estimation de l'Onu. Le gouvernement de transition somalien envisage de lancer prochainement, avec le soutien de la force de paix de l'Union africaine (Amisom), une grande opération militaire à Mogadiscio contre les insurgés "shebab", qui contrôlent la majeure partie de la ville.

Incidents en Casamance

Des affrontements entre soldats de l'armée sénégalaise et des groupes armés du Mouvement séparatiste des forces démocratiques de Casamance (MFDC) se sont produits lundi en fin d'après midi, à Diabir dans la région de Ziguinchour (Casamance-Sud). Selon des témoignages d'habitants de Diabir cités par des radios, des tirs sporadiques ont été entendus aux alentours de 17h30 (heure locale). Un groupe armée du MFDC a été signalée dans la zone depuis lundi matin, selon les mêmes sources.

ILYAS KOUIDER, PROPRIETAIRE D'UNE SALLE NOUS EN PARLE

"LA MÉDITATION TRANSCENDANTALE PERMET DE DIMINUER LES FLÉAUX SOCIAUX"

Ilyas kouider.

La Méditation transcendantale (MT) est une technique de relaxation profonde et de développement de la conscience. Elle se pratique deux fois par jour, matin et soir, à raison de 15 à 20 minutes par séance. Facile à apprendre, elle est en même temps très simple et très agréable à pratiquer. Plus de cinq millions de personnes, tous milieux confondus, à travers le monde, étudiants, médecins, cadres, sportifs, femmes au foyer, retraités…, pratiquent cette technique.
De nombreux médecins et psychologues recommandent la MT. Dans certains pays, la Sécurité sociale rembourse l'apprentissage de la MT et de nombreuses écoles et entreprises l'ont adoptée.
Son efficacité a été validée par plus de 600 recherches scientifiques effectuées par 250 instituts de recherches indépendants dans plus de 30 pays. Universelle et systématique dans son approche, elle se présente comme une technique de développement personnel très efficace pour notre époque scientifique moderne. Elle n'exige aucun changement dans notre mode de vie, notre régime alimentaire, notre religion ou notre philosophie de la vie. Elle peut être apprise par tous indépendamment de l'âge, de la profession ou du niveau d'étude. Explication avec monsieur Ilyas Kouider, professeur de cette technique

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR OURIDA AIT ALI

Midi libre : Depuis quand la Méditation transcendantale est introduite en Algérie ?

Ilyas Kouider : C'est mon père, M. Kouider Athman, en l'occurrence, qui a introduit et enseigné cette technique en Algérie ; une technique qu'il a apprise, lui-même en Angleterre. Ayant pris conscience des bienfaits de la MT, il décida de l'enseigner en Algérie et ce, depuis plus de 30 ans, soit vers la fin des années 70. Actuellement, plus de 6 mille personnes ont appris cette technique dans notre pays grâce à plusiuers association qui travaillent sous tutelle, dont la principale est l'association Vitalité que nous représentons,

Actuellement, il existe deux autres associations et plusieurs enseignants qui prodiguent des cours de MT, et il est à signaler que ces professeurs ont été formés au sein de notre association

Cette discipline nous vient, donc, d'ailleurs ; peut-on connaître son origine ?

Ce n'est pas une discipline, mais une technique de relaxation qui prend sa source dans les traditions védiques de l'Inde. Elle est aussi vieille que l'humanité. Maharishi Mahesh Yogi, qui a reçu cette connaissance auprès de son Maître Swami Brahmananda Saraswati, est le fondateur du programme de Méditation transcendantale tel que nous le connaissons aujourd'hui. Autrement dit, la version moderne de la MT a été mise à la disposition du public depuis plus 50 ans. D'abord en Inde puis aux USA, en Europe puis partout dans le monde, Cette connaissance ancestrale présente, de nos jours, un immense potentiel de connaissances pratiques pour chacun dans la vie quotidienne et se présente comme une authentique science de la conscience. La Méditation transcendantale de Maharishi procure au corps et à l'esprit un état unique de vigilance au repos. Le corps atteint un état de repos très profond alors que l'esprit s'apaise et fait l'expérience d'un grand calme intérieur tout en étant parfaitement éveillé. Le repos ainsi acquis dissout les stress et les tensions profondément enracinées dans la physiologie, entraîne un rajeunissement du corps, accroît la créativité et l'intelligence et permet une activité dynamique et pleine de succès.

Comment pouvez-vous nous la présenter ?

La Méditation transcendantale est une technique mentale de relaxation et de développement personnelle, que l'on peut pratiquer chez soi, à raison de 15 à 20 mn deux fois par jour. On la pratique assis confortablement avec les yeux fermés. Elle ne requiert aucune aptitude particulière et n'exige aucun changement dans le mode de vie, le régime alimentaire, les convictions religieuses ou philosophiques. Cette connaissance ancestrale présente, de nos jours, un immense potentiel de connaissances pratiques pour chacun dans la vie quotidienne et se présente comme une authentique science de la conscience. La recherche scientifique montre que la pratique de la Méditation transcendantale apporte de nombreux bienfaits sur le plan physiologique et comportemental.

Ce qu'il faut seulement retenir, c'est que chaque personne est unique. Elle possède un système nerveux différent et, donc, a une capacité d'apprentissage différente. Pour être sûr d'apprendre la technique correctement, vous devez recevoir personnellement l'instruction à la MT auprès d'un professeur qualifié.

Comment s'enseigne cette technique ?

Le cours de Méditation transcendantale est enseigné par des professeurs qualifiés, selon un programme systématique d'instruction élaboré par Maharishi Mahesh Yogi. Le cours comprend sept étapes, à commencer par une conférence d'instruction (présentation de la technique de MT et de ses bienfaits) ; une conférence préparatoire (plus de détails sur la pratique, son origine et la tradition d'où elle nous vient) ; une entrevue personnelle avec le professeur (permet au professeur d'adapter la technique à la personne qui souhaite l'apprendre) ; une instruction personnelle (la personne reçoit les instructions pour pratiquer la MT correctement) et, enfin, trois jours de vérification et de validation de la pratique (avoir la compréhension intellectuelle à la lumière de l'expérience personnelle subjective).

Quels sont les bienfaits de cette technique ?

On peut énumérer quatre catégories de bienfaits, à savoir les bienfaits sur le potentiel mental, sur la santé, sur le comportement social et sur la paix mondiale.

Concernant le potentiel mental, on sait que l'être humain n'utilise que 10 à 15% de son potentiel mental, et la technique de Méditation transcendantale va justement permettre d'abord d'apaiser l'esprit, et en apaisant l'esprit, le système nerveux va se purifier de ce stress (il va éliminer le stress qui a été enregistré et, donc, progressivement, le système nerveux va retrouver un fonctionnement de plus en plus normal.

Durant la pratique de la Méditation transcendantale, l'esprit s'apaise naturellement et s'établit dans les niveaux les plus fins du processus de la pensée. Cette expérience de tranquillité, de silence intérieur et de paix de l'esprit, en même temps qu'un élargissement du champ de la conscience, se stabilisera par la pratique régurégulière et se maintiendra durant l'activité quotidienne. Les recherches scientifiques ont montré que lors de la pratique de la MT, les enregistrements de l'EEG (électroencéphalogramme) montre une synchronisation des ondes cérébrales émises par les différentes parties du cerveau, un éveil simultané de toutes les parties du cortex cérébral. D'autre part, on note une amélioration des fonctions cérébrales, même à un âge avancé (amélioration de la mémoire, de l'intelligence, des résultats scolaires…)

Maharishi Mahesh Yogi, père la MT.

Concernant les bienfaits de la MT sur le plan santé, on sait que 80% des maladies sont d'ordre psychosomatique, liées donc au stress. Il est démontré que la technique de la MT procure deux fois plus de repos que le sommeil le plus profond. En effet, lorsqu'on dort pendant la nuit, on va récupérer un peu de la fatigue de la journée, mais cela n'est pas suffisant pour que le corps puisse réparer un peu les gros dégâts dus au stress profond et enraciné. En ayant un repos encore plus profond, le corps aura plus d'énergie. On sait que le corps humain a cette faculté de se restaurer, mais pour cela, il faut qu'il soit à un niveau de repos très profond et cette technique procure ce niveau de repos profond. Aussi, puisque cette technique permet d'éliminer le stress, donc on élimine la cause de 80% de maladies.

Il faut, cependant, ne pas considérer la MT comme un substitue à un traitement médical, mais elle peut améliorer la santé.

Quant aux bienfaits de la MT sur le plan social, on sait qu'une personne stressée va générer une atmosphère de stress autour d'elle ; c'est connu. L'inverse aussi est vrai. C'est-à-dire, le calme et la sérénité se répandent autour des personnes avec lesquelles on se trouve dans une entreprise, à son bureau, dans une école et dans notre vie quotidienne. La MT va permettre à l'individu d'éliminer les tensions accumulées en lui, et donc automatiquement, il va contaminer son bien-être aux personnes qui l'entoure.

Enfin, concenant la paix mondiale, sachant que les conflits internationaux ne peuvent être résolus dans leur globalité, il faut donc diviser le gros problème en petits problèmes plus faciles à résoudre.

En outre, la résolution des conflits par l'armement est une solution qui a montré ses limites. On sait que le monde est constitué d'individus qui influencent individuellement la conscience mondiale. Donc, pour apporter la paix mondiale, il faut commencer par la paix individuelle. Heureusement, il n'est pas nécessaire que toute la population mondiale apprenne cette technique.

L'expérience a montré que si 1% de la population d'une région donnée apprennent et pratiquent régulièrement la MT, cela suffirait à inverser les tendances négatives et à apporter un état de paix. Cet effet connu sous le nom de l'effet Maharishi de 1% est connu dans la physique quantique sous le nom de l'effet Meisner.

Pouvez-vous nous citer quelques cas qui ont bénéficié des bienfaits de cette technique ?

Parmi les expériences qui ont été faites, le cas le plus extrême est celui des détenus des prisons de haute sécurité, par exemple au Sénégal, où le staff des prisons et des prisonniers avaient appris la MT et la pratiquaient en groupe. On a remarqué qu'au bout de quelque temps, les prisonniers ont commencé à avoir un comportement plus calme, plus docile, moins de consommation de drogue, moins de violence, donc, entre les détenus, avec le personnel de la prison, au point où à un certain moment, les gardiens n'étaient plus ramenés à fermer les portes des cellules !

La MT peut-elle être aussi un remède pour les gens qui se droguent ?

Oui, il y a eu des études qui ont été faites sur la consommation de tabac et des drogues, et on sait pertinemment qu'en général, l'utilisation de ces substances est directement associée à un état de stress. Et les recherches ont montré une nette diminution de consommation des ces substances chez les personnes pratiquant cette méditation.

Sommes-nous obligés de pratiquer la MT tous les jours ?

Bien évidemment. Nous vivons dans un monde où nous sommes soumis quotidiennement au stress. Cette technique nous permet de faire face en toute sérénité à ce genre de situation.

Mais pour obtenir de bons résultats, il faut être régulier, si on n'est pas régulier le stress va s'accumuler et les effets ne seront pas pareils. C'est comme le sport, car c'est une forme de sport mental. Si on pratique régulièrement le sport, les résultats sont là, mais si on n'est pas réguliers, les résultats ne seront pas au rendez-vous.

A quoi doit-on penser lorsqu'on est en pleine méditation ?

La technique de Méditation transcendantale se repose sur cette nature d'esprit. Allez vers le calme, vers le bonheur et sans effort. La MT appelle à la détente, au calme et en plus elle purifie l'esprit et le corps. C'est ça qui est le plus important. Elle ne demande ni effort, ni matériel ; on s'assoit tranquillement, sans aucune posture particulière, dans le calme, et on fermant les yeux, forcément l'esprit aura tendance à aller vers ce calme. C'est un état qui nous procure du bonheur car l'esprit n'aime pas l'agitation. Certains spécialistes de la conscience humaine vont dire que l'esprit est très fainéant ; tout ce qui est agitation et stress ne lui plaît pas, car il doit fournir des efforts et ces efforts sont justement la technique de la Méditation transcendantale.

O.A.A.

"EL-OUROUD" DE KHEMIS MILIANA

Pour un retour au civisme

L'association "El-Ouroud" domiciliée à Khemis Miliana est une association de quartier qui œuvre pour réinstaurer le civisme au sein de la ville de Khemis Miliana, à commencer par les quartiers qui sont la première cellule de la vie citadine.

PAR CHAFIKA KAHLAL

Domiciliée dans le quartier Emir-Abdelkader, l'association a vu le jour voilà deux années. Depuis elle joue un très grand rôle de sensibilisation et d'information auprès des citoyens, pour justement donner un aspect organisationnel aux différentes revendication ou mouvements citoyens. Les membres de cette association, à leur tête Mohamed Meklati Mohamed, essaient d'intervenir dans tous les domaines qui préoccupent aussi bien le citoyen que les collectivités locales : l'hygiène, l'organisation, les parkings, l'aménagement urbain, les espaces verts, tous cela entre dans les préoccupations de l'association El-Ouroud. «*Nous prions tous les locataires de la cité Emir- Abdelkader de bien vouloir observer et appliquer les mesures de propreté et d'éviter les jets d'ordures par les loggias et de supprimer tous les tuyaux qui figurent sur les loggias et de les raccorder aux conduites d'évacuation des eaux pluviales qui descendent de la terrasse par les mêmes loggias, ainsi de jeter les ordures dans les poubelles déposées à cet effet, pour maintenir la propreté dans notre cité et préserver nos enfants contre toute maladie. Nous comptons sur votre collaboration et votre compréhension. Afin de maintenir notre cité dans de bonnes conditions et qu'elle soit un exemple en la matière au niveau de la commune de Khemis-Miliana»,* cela est un extrait d'un communiqué distribué périodiquement à l'ensemble des habitants de la cité et même dans les cités avoisinantes. L'association El-Ouroud est également une association de volontaires qui ont décidé d'apporter du bien à leur environnement et à leur cadre de vie, sans subventions, ni aucun soutien financier officiel, l'association active avec et pour les citoyens de leur région, juste pour instaurer une espèce de «culture de vie», une sorte de «savoir-vivre» en commençant par les quartiers. Avec l'objectif de généraliser ces actions à l'ensemble de la ville de Khemis-Miliana. Porte-parole ou représentante des habitants, cette association n'hésite pas à solliciter les responsables locaux de Khemis Miliana, voire la wilaya de Ain-Defla, pour leur demander d'intervenir et mettre fin au différents soucis des habitants. Et aussi et surtout essayer de faire comprendre aux citoyens «*que sans leur collaboration, leur quotidien sera encore plus pénible*». Plusieurs revendications ont été émises et ont été prises en considération par les autorités concernées. Notre interlocuteur nous explique : "*Nous avons, par exemple, demandé la construction d'une clôture au niveau de la voie longeant la cité devant les trémies en sous-bassement d'environ un mètre, avec un barreaudage pour protéger nos enfants contre tout accident. Dépêcher la commission d'hygiène accompagnée de la police d'urbanisme pour interdire la tuyauterie sortant des loggias et balcons, et nuisant gravement à nos cités par les eaux usées déversées. Interdire toute construction illicite portant atteinte au plan initial de la cité. Procéder à l'enlèvement des citernes d'eaux installées sur les terrasse et dans les cages d'escalier. Créer trois ou quatre poste d'emploi pour des jeunes qui auront à entretenir et balayer la cité, planter des arbustes et autres plantes pour embellir notre cité. Intervenir auprès de l'OPGI pour la réfection de l'étanchéité des bâtiments qui n'a jamais été refaite depuis leur construction en 1961...",* cela est un extrait d'un écrit adressé aux autorités locales, au nom des citoyens afin d'encadrer efficacement les revendications et plaintes et qu'elles soient plus porteuses, nous dira M. Meklati. Cette association, il faut bien le dire, intervient dans tous les domaines afin de rendre la vie et le quotidien des citoyens plus agréable. Certaines actions de cette association ont abouti et les habitants commencent à prendre conscience du rôle qu'ils doivent jouer pour faciliter leur qquotidien. Aujourd'hui, plusieurs citoyens se sont portés volontaires pour contribuer à la gestion de leur cité, nettoyage, gardiennage des véhicules des locataires, plantation d'arbres, aménagement d'espaces de divertissements et de loisirs, notamment pour les jeunes et les enfants de même que le maintien de la sécurité au sein de la cité.

Cette association est donc un modèle en matière d'organisation du mouvement citoyen. Ce qui nous porte à dire tout simplement que "l'union fait la force", en effet l'implication de chacun peut contribuer à améliorer les conditions de vie dans nos quartiers et villes et y réinstaurer le civisme et le savoir-vivre disparus depuis belle lurette.

C. K.

Mots sur Maux

PAR MOHAMED MEKLATI *

L'association de quartier œuvre pour le bien-être du citoyen

Préserver L'environnement, le calme et entretenir le quartier avec la collaboration des autorités locales et avec, et surtout, la collaboration du citoyen. Les autorités locales face aux revendications incessantes des citoyens, hélas, font la sourde oreille, d'où nous est venue l'idée de cette association qui tenait justement à organiser les mouvements citoyens pour les éventuelles revendications ou réclamations. Notre association essaie de servir «d'intermédiaire» entre le citoyen et l'administration puisque les canaux de communication sont malheureusement absents. Cette démarche est autant dans l'intérêt du citoyen que pour celui de l'administration qui recoit ainsi des doléances et revendications bien organisées et structurées. Certes le citoyen souffre de beaucoup de manques dans son environnement, mais sans sa contribution active, cela ne peut être amélioré. Les petits soucis du quotidien peuvent ne jamais être à l'ordre du jour des responsables pour de multiples raisons, dont la communication est la première. Donc nous nous sommes organisés pour justement représenter ce citoyen et transmettre ses soucis aux services concernés. Il faut dire aussi que le citoyen a aussi besoin d'être sensibilisé et être informé dans plusieurs domaines pour pouvoir participer à la prise de décision ou encore rejetter celles qui ne l'arrangent pas. Il est temps d'instaurer certaines règles et conditions pour améliorer notre cadre de vie en matière d'hygiène, d'environnement, de loisirs pour mieux gérer la ville et mieux représenter les citadins.

***Président de l'Association El-Ouroud**

Création d'un comité consultatif des associations d'Oran

Les représentants du mouvement associatif activant dans la capitale de l'Ouest algérien ont recommandé, lors d'une rencontre organisée jeudi, la création d'un comité consultatif des associations de la ville d'Oran. Ce comité sera un espace de concertation entre les associations et l'APC pour concrétiser des projets de proximité, surtout dans les secteurs de l'assainissement, l'éclairage public, la réfection des routes et leur permettre de jouer un rôle intermédiaire entre le mouvement associatif et l'administration, a indiqué le président de l'association de promotion sociale et culturelle Chougrani, activant à Haï Ibn Sina.

Selon le délégué des affaires sociales à l'APC, Kamel Brixi, la proposition de création d'un comité consultatif des associations sera pris en considération et nécessite plus d'encouragement, car il est au service de la société et la ville.

Les participants ont appelé, lors de cette rencontre consacrée aux associations à caractère social organisée par le département des affaires sociales de l'APC d'Oran, à créer un réseau d'associations qui participe à des domaines précis, comme la santé et l'environnement, coordonne le travail, échange les expériences et œuvre au développement de l'activité associative dans un cadre complémentaire. Ils ont débattu de l'importance de la création d'associations leur permettant de connaître leurs droits et devoirs et activer les relations avec les douze secteurs urbains de la ville, en vue de déterminer les besoins des habitants et les priorités concernant les projets de proximité.

Par ailleurs, les participants ont mis l'accent sur l'importance des comités de quartiers et leur rôle dans la prise en charge des préoccupations des citoyens en coordonnant l'action avec les associations et les élus locaux. A noter que 26 associations sociales ont reçu une subvention globale de 5 millions de dinars en 2009 à Oran, a rappelé le directeur de la division des affaires sociales de l'APC d'Oran.

Actu... Actu... Actu... Actu... Actu... Actu... Actu... Actu...

L'association nationale pour l'insertion scolaire et professionnelle des trisomiques de skikda ouvre une classe pour les malades

La section de Skikda de l'Association nationale pour l'insertion scolaire et professionnelle des trisomiques a ouvert, dimanche, sa première salle de cours pour les enfants atteints de cette maladie au niveau de la wilaya. Il s'agit d'une salle aménagée au sein même de l'école primaire El-Irchad de la de la ville de Skikda. Le wali de Skikda, qui a assisté à cette inauguration, s'est dit disposé à fournir l'aide et le concours nécessaires pour une prise en charge mieux adaptée aux enfants trisomiques de la wilaya. Le responsable a même promis de dégager une assiette foncière pour les besoins de réaliser un centre de psychomotricité et d'orthophonie au chef-lieu de wilaya. Les membres de l'association, quant à eux, auront pour charge d'assurer l'encadrement des nouvelles salles de cours qui vont ouvrir au niveau des principales communes de la wilaya et que la wilaya devra équiper.
La trisomie 21, ou le syndrome de Down pour les Anglo-saxons, est une anomalie congénitale d'origine chromosomique qui se caractérise par la présence d'un chromosome 21 surnuméraire. Le chromosome 21 en plus donne aux personnes des traits en commun, une hypotonie et une déficience mentale variable d'un individu à l'autre. Une éducation adaptée permet, toutefois, de faire émerger leurs compétences et leurs singularités.

Evaluation à Tipasa du projet de l'association "Akram" de Nador

Le projet de l'association de la femme rurale "Akram" de Nador (Tipasa), financé par une organisation de l'Union européenne ONG II, a fait l'objet, dimanche, d'une évaluation par des experts de cette organisation.
Selon la présidente de cette association, Mme Fouzia Rezigue, cette aide, d'un montant de 40 millions de dinars, a permis à 28 femmes rurales, dont la majorité vivant dans la localité montagneuse de Bouhriz (Gouraya), de développer l'élevage, principale source de revenus de ces familles.
Les experts de l'organisation ONG II procèderont, durant leur séjour, à l'évaluation des projets d'une quarantaine d'associations sur les 129 qu'ils financent dans le cadre d'un accord de coopération avec le ministère de la Solidarité nationale.
Le montant du soutien apporté par ONG II à ces 129 associations est de 11 millions d'euros, selon ces experts rencontrés à Nador.
L'Association de la femme rurale de Tipasa (élevage ovin, aviculture et apiculture) compte, à ce jour, 101 adhérentes. Son projet fait partie des 13 meilleurs projets algériens sélectionnés par l'Union européenne sur les 285 financés par celle-ci à travers ses ONG.

APS

Si vous désirez vous faire connaitre, cet espace est celui de la vie associative. Envoyez vos suggestions sur notre e-mail : midi-association@lemidi-dz.com

UNE ANNÉE PROMETTEUSE POUR LES ÉDITIONS COLORSET

Au final…le livre d'art !

L'année 2010 s'annonce prometteuse pour la maison des éditions Colorset, spécialisée dans le livre d'art. Elle vient de concocter, en collaboration avec le site culturel founoune.com, un programme à l'endroit des peintres, auxquels elle ouvre grandes ses portes quelle que soit leur sensibilité artistique.

PAR KAHINA HAMMOUDI

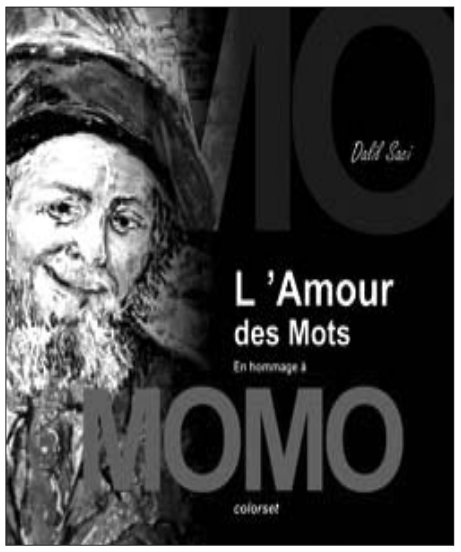

Le ton est d'ores et déjà donné avec la programmation pour le 1ere semestre d'une série d'expositions sous le thème «le livre d'art» dans son espace «show room Ow» à Alger, qui, à l'occasion, va réunir pas moins de onze artistes. *«L'homme ne peut rien faire en bien ou en mal qu'en s'associant. Il n'y a pas d'armure plus solide contre l'oppression ni d'outils plus merveilleux pour les grandes œuvres*.» C'est de cette formule de Pierre Waldeck-Rousseau que les organisateurs se sont inspirés pour justifier ce partenariat entre la maison d'édition et le site dédié aux actualités culturelles. Cette première série d'expositions est de nature à stimuler, pensent les organisateurs, la créativité artistique, d'autant plus que chaque artiste aura le libre choix d'organiser son exposition comme bon lui semble. L'artiste pourra, par exemple, monter son propre programme d'animation durant sa période d'exposition : projection, conférence, démonstration, ateliers…Une aubaine pour lui afin de maintenir une proximité avec son public. Cette première série d'expositions sera clôturée, vers la fin de l'année 2010, par l'édition d'un livre d'art consacrant l'ensemble des artistes exposant dans l'espace. La première exposition ayant ouvert le cycle de ce programme et celle de Ben Mahammad Youcef (du 04 au 16 Février). Une exposition qui a drainé un large public, attiré par les belles couleurs. La prochaine exposition est celle de Benbouta Sid Ali qui aura lieu du 18 février au 2 mars. La maison des éditions Colorset, connue dans le monde de l'édition pour l'intérêt qu'elle porte à la photographie, plus particulièrement les arts graphiques, nourrit de grandes ambitions malgré son jeune âge. Elle n'hésite pas à prendre en charge, contribuant de ce fait, en dépit du caractère périlleux de l'entreprise, à la sauvegarde d'un patrimoine national méconnu du grand public. Colorset s'est singularisée en ouvrant ses portes à la nouvelle génération et en décernant ses encouragements qui se mesurent à l'aune de belles publications à l'instar de «Ahellil ou les louanges du Gourara» de Saïd Bouterfa, «L'amour des mots» de Dalil Saci ou «Le voyage au cœur des zones humides d'Algérie» de Mouhamed Karouche. **K. H.**

Dates des expositions dans l'espace des éditions Colorset :

* **Maidat Badia** expose du 04 Mars au 16 Mars prochain.
* **Redjah Rachid** expose du 18 Mars au 30 Mars.
* **Guita Moncef** Expose du 02 Avril au 14 Avril.
*__Bouzid Mokrane__ expose du 16 Avril au 28 Avril.
* **Saadoun Yasmina** expose du 02 Mai au 14 Mai.
* **Cherrih Djazia** expose du 16 Mai au 28 Mai.
*__Allalouche Ammar__ expose du 01 Juin au 13 Juin.
* **Lalaoui Tayeb** expose du 15 Juin au 27 Juin.
*__Expo Collectif__ du 28 Juin au 09 Juillet.

COLLOQUE SUR RACHID MIMOUNI À BOUMERDÈS

Appel à encourager la traduction

PAR TAHAR OUNAS

La maison de la culture de Boumerdès a abrité, lundi, la première journée du Colloque national sur Rachid Mimouni avec comme thème *«Emploi du patrimoine populaire dans l'écriture romanesque algérienne»*. Les travaux de cette première journée ont débuté en présence d'universitaires, de personnalités de renom du monde de la culture, de membres de la famille et d'amis de l'auteur. Les participants, unanimes, ont souligné la présence du patrimoine linguistique populaire dans l'œuvre de Rachid Mimouni. Ce dernier a fait usage du capital linguistique inspiré du terroir en vue de décrire les misères endurées par le peuple algérien durant la période coloniale. Dans cet ordre d'idées, le docteur Bourayou a axé son intervention sur les écrits de l'écrivain pendant les années 1970 qui étaient, selon lui, une critique du pouvoir de l'époque. *«Il voyait le pouvoir comme un instrument de contrôle de la société, car ce même pouvoir a muselé les libertés individuelles.» «Les livres de Rachid Mimouni véhiculent diverses cultures et traditions populaires, notamment maghrébine»*, ajoute-t-il. Cet aspect est traduit dans les faits par l'attitude des différents personnages de ses romans.

De son côté, l'universitaire Merzak Begtache a tenu à préciser que l'écrivain *«a fait usage avec un style rationnel du patrimoine populaire pour décrire les réalités amères du peuple»* et d'ajouter *«il a usé d'un style historique pour raconter les faits»*.

Les intervenants, dont le Dr Bourayou Abdelhamid, ont appelé les autorités à construire un centre national pour la protection du patrimoine populaire ainsi qu'encourager les traductions en arabe des œuvres écrites en langue française afin de permettre, a-t-il dit, à un grand nombre de lecteurs de s'imprégner de leur patrimoine et accéder à l'œuvre de Rachid Mimouni. **T. O.**

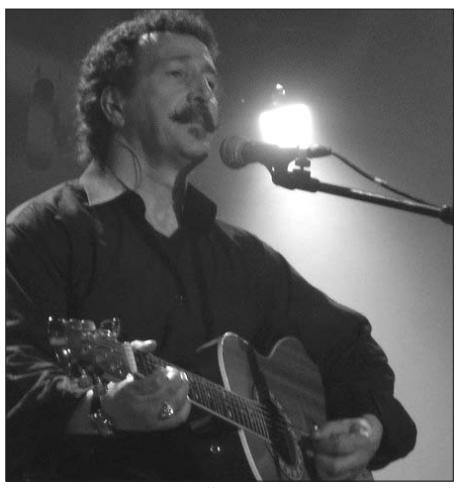

LOUNIS AÏT MENGUELLET EN CONCERT

Le retour du maître à la salle Atlas

PAR LARBI GRAÏNE

Lounis Aït Manguellet se produira samedi 20 février à la salle Atlas à Bab El Oued (Alger). Son concert, organisé par l'Office national de la culture et de l'information (ONCI), est prévu entre 16h et 18h. L'artiste kabyle renouera ainsi avec une salle, certes rénovée, mais dans laquelle il n'a plus jamais pu remettre sa guitare depuis 1991. 19 ans déjà ! Le contexte : l'effervescence islamiste et tout ce qui s'en est suivi comme tension et pression au quotidien. Lui, il incarne le profil du poète sage, du meddah ou du troubadour assidu et régulier qui ne s'embarrasse pas des vicissitudes du présent. Il peut revenir à tout moment, à l'improviste pour nous rappeler quelque vérité, toute de simplicité, toujours aussi dérangeante et surtout profonde. L'artiste a cultivé l'image stable d'un personnage qui, d'abord, nous parle avant de chanter. Elle s'incarne dans une mise en spectacle où il n'y entrent que quelques instruments – à corde (mandole ou guitare) ou de percussion (derbouka) et parfois une flûte ou un clavier aux lieu et place de l'orchestre. Il a, à son actif, un demi-siècle de chansons. Lounis s'avisera certainement pendant ce concert à reprendra quelques chansons de son riche répertoire. L'amghar ou le sage fait sienne cette philosophie qui considère que «*devenir jeune implique la nécessité de vivre durant de très longues années*». Yennad-U-Mghar (le sage a dit), vaut bien le (jeune a dit) car il faut toujours la lucidité et l'éveil de la jeunesse pour garder et préserver la vigilance sans laquelle le poète perd de sa fraîcheur. Aït Menguellat, pour ainsi dire, est un jeune qui nous interpelle du haut de ses 60 ans. Au reste, le chanteur s'apprête à enregistrer un album, dont il aurait finalisé l'écriture de trois titres. **L. G.**

BIBLIOTHÈQUE DAR EL-ANIS DE AÏN BENIAN (ALGER)

Commémoration de la Journée du Chahid

Dans le cadre de la commémoration de la Journée du Chahid correspondant au 18 février, l'Office national de la culture et de l'information (ONCI) organise, à la bibliothèque Dar El-Anis de Aïn Benian, le jeudi 18 février à 14h 30, une conférence ayant pour thème la "Lettre du martyr aux nouvelles générations" par le moudjahid Djamel Beney.

Exposition de Barbara Amokraneà la cyber-galerie Didouche-Mourad, à Alger

Les paysages et le patrimoine culturel national constituent les thèmes principaux de la collection de peinture de l'artiste peintre d'origine polonaise Barbara Amokrane, dont l'exposition s'est ouverte lundi soir à la cybergalerie Didouche-Mourad de l'Etablissement Arts et culture de la wilaya d'Alger. L'exposition, riche de quarante-quatre œuvres réalisées selon la technique acrylique sur toile, met en exergue la beauté et la richesse des sites, comme la séculaire Casbah d'Alger qu'elle a peinte dans des tons gais tels que les verts et les bleus avec des touches roses.

12ES JOURNÉES THÉÂTRALES D'OUARGLA

Elles se poursuivront jusqu'au 20 février

Les 12es journées théâtrales d'Ouargla ont été ouvertes lundi à la maison de la Culture Moufdi-Zakaria. Cette manifestation regroupe des troupes théâtrales amatrices et professionnelles venues, outre d'Ouargla, des wilayas d'El-Oued, Oran, Batna, Skikda et Mascara. Ces journées, qui se poursuivront jusqu'au 20 février, prévoient, outre l'interprétation d'une série de pièces, la mise sur pied d'ateliers de formation dans le 4e art, axés notamment sur le théâtre pour enfants, la réalisation et la formation de comédiens et la mise en scène dans le théâtre pour enfants.

LA GINGIVITE

Une maladie à prendre au sérieux

La gencive est la muqueuse qui recouvre le maxillaire inférieur et supérieur de la bouche. C'est un tissu épais rose qui recouvre la base des dents et entoure le collet. Les gingivites sont des inflammations de la gencive. Elles se manifestent par des gencives plus ou moins rouges, plus ou moins gonflées parfois, saignant facilement. Elles peuvent donner une mauvaise haleine.

Parfois la gencive se rétracte, découvrant les collets des dents.La gingivite peut évoluer vers la maladie parodontale et entraîner un déchaussement des dents et à terme leur chute.

Des causes dites «générales» peuvent donner une gingivite

Elles peuvent apparaître dans un contexte infectieux, ou dans le cadre d'une maladie métabolique, comme un diabète par exemple, où il existe un déséquilibre de la flore buccale, des composants de la salive et qui entraînent le développement d'une gingivite.

Elles peuvent être dues aussi à une carence vitaminique.

Quelquefois certaines gingivites sont sévères avec des ulcérations, il faut de temps en temps effectuer une biopsie pour trouver le diagnostic.

Ici la gingivite n'est qu'un signe parmi d'autres de la maladie causale, elle sera prise en charge avec cette maladie.

Les grossesses et la ménopause favorisent l'apparition de gingivites, les modifications physiologiques et hormonales en étant la cause.

Des gingivites à cause d'une mauvaise hygiène bucco-dentaire

La plupart du temps les gingivites sont dues à une cause locale : une mauvaise hygiène bucco-dentaire, une prothèse dentaire mal ajustée, un matériau mal toléré, le tabac. Ces causes entraînent le dépôt de la plaque dentaire formée par les débris alimentaires et les bactéries qui sont normalement présentes dans la bouche.

La plaque dentaire se transforme en tartre s'il n'est pas enlevé rapidement, si les dents sont mal brossées ou pas brossées régulièrement.

C'est le tartre qui est responsable de la gingivite.

Certaines personnes ont tendance à avoir du tartre plus facilement que d'autres.

Comment lutter contre les gingivites et leurs complications ?

Il faut simplement lutter contre l'apparition du tartre :

Le brossage des dents

Faut-il le rappeler : il est nécessaire de se brosser les dents après chaque repas pour éviter l'apparition de la plaque dentaire.

Bien sûr, il faut se brosser les dents correctement Le brossage doit se faire de la gencive vers la dent c'est-à-dire pour les dents du haut de haut en bas, pour les dents du bas de bas en haut. Ne pas oublier la partie horizontale des dents et l'intérieur des dents toujours de la gencive vers la dent.

Veillez également à choisir la bonne brosse à dent : elle doit être en bon état, pas trop dure pour ne pas blesser la gencive, et doit posséder une petite tête pour pouvoir accéder aux dents du fond. Il faut changer de brosse à dents tous les 2 mois environ. Il faut aussi enlever les résidus alimentaires entre les dents, il est souvent nécessaire d'utiliser un fil dentaire ou un hydropulseur. Le cure-dents n'est pas toujours suffisant.

Un détartrage périodique chez le dentiste

Un détartrage régulier chez le dentiste s'impose, il peut utiliser des ultra-sons qui décollent les plaques ; ce n'est en général pas douloureux. Parfois elles sont difficiles à enlever.

Vous brossez-vous bien les dents ?

Vous pouvez demander à votre dentiste de passer un produit (érythrosine) qui colore la plaque dentaire. après vous être brossé les dents, vous verrez de vous-même si vos dents sont bien brossées ou non, il n'est pas rare de voir avec surprise de grandes plaques rouges sur l'émail des dents alors qu'on est sûr d'avoir bien frotté. Cette méthode est très pédagogique autant pour les adultes que pour les enfants.

Quand la gingivite est installée

Quand une gingivite est installée, il faut redoubler de vigilance, choisir sa brosse à dents avec soin, utiliser des dentifrices particuliers, doux, antiseptiques, anti-tartre… faire le bon mouvement, voire faire des bains de bouche avec des produits antiseptiques.

Demandez conseil à votre dentiste, il faut éviter qu'une gingivite s'aggrave et évolue vers un déchaussement des dents.

Du vernis sur les collets

Il est possible que les gingivites entraînent une rétraction de la gencive et une mise à nu des collets des dents, ils sont très sensibles aux variations de température, à la pression, un simple brossage des dents peut déclencher une douleur vive. Votre dentiste que vous n'aurez pas manqué de consulter, appliquera un vernis qui protégera le collet et diminuera la douleur.

A retenir

Allez régulièrement chez votre dentiste, il vous conseillera sur l'hygiène bucco-dentaire, vous dira si vos dents sont bien brossées, et, si vous avez une gingivite, sur les produits qui les soignent, il détartrera vos dents si elles en ont besoin.

Source : ***santé a-z***

Un traitement contre l'herpès réduirait la progression de l'infection au VIH

Un traitement contre l'herpès de type 2, qui infecte la plupart des séropositifs, pourrait réduire la progression de l'infection par le VIH, selon une étude publiée lundi en ligne dans la revue médicale britannique The Lancet. L'herpès de type 2, dû au virus HSV2, est l'herpès génital, une maladie sexuellement transmissible. On le traite à l'acyclovir, un antivirus qui, comme cela a déjà été établi, réduit les concentrations de VIH (virus du sida) dans le plasma. On ignorait à ce jour s'il réduisait aussi la progression des effets de ce virus. Les auteurs de l'étude, conduite par le Dr Jairam Lingappa, de l'université de Washington à Seattle (état de Washington), ont mené des tests sur 14 sites d'Afrique orientale ou méridionale, auprès de 3.381 personnes hétérosexuelles infectées conjointement par le VIH et par le HSV2. La moitié des patients recevaient un traitement d'acyclovir deux fois par jour, l'autre moitié un placebo, et tous ont été suivis pendant deux ans. Ils ne prenaient pas de traitements anti-sida et avaient un taux de CD4 (des lymphocytes dont la réduction montre une baisse de l'immunité qui conduit au sida) supérieur à 250 par microlitre. La progression de l'infection était définie par la baisse du nombre des CD4 en-dessous de 200 par microlitre. Les chercheurs ont constaté que la prise de l'acyclovir réduisait la progression de l'infection de 16%: 284 participants à l'étude recevant de l'acyclovir descendaient en-dessous de 200 CD4, contre 324 de ceux recevant un placebo. Chez les personnes dont le compte de CD4 était supérieur à 350 par microlitre au début de l'étude, le risque de descendre en-dessous de 350 était réduit de 19%. Les auteurs de l'étude ont admis qu'il s'agissait d'une réduction "modeste". Mais, a souligné le Dr Lingappa, "ce peut être un outil de plus pour aider les séropositifs à rester plus longtemps en bonne santé", c'est-à-dire à un niveau de CD4 qui n'impose pas d'entamer une thérapie antirétrovirale dont les effets secondaires sont lourds. L'acyclovir, rappellent les auteurs de l'étude, ne réduit pas la transmission du VIH chez les partenaires de la personne séropositive.

Cuisine

Muffins de légumes

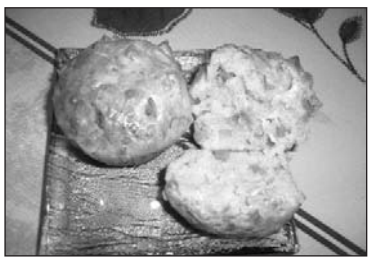

Ingrédients :
150 g de farine
2 œufs
2 c. à soupe de crème fraîche
1 c. à soupe de lait
1 c. à soupe d'huile d'olive
100 g de fromage râpé
1 carotte
1 courgette
Persil, ciboulette
1 demi sachet de levure
Sel, poivre
Préparation :
Préchauffer le four th 6. Peler la carotte, laver la courgette et les couper en petits dés. Les ébouillanter 2 minutes dans de l'eau salée, puis les égoutter. Mélanger dans un saladier la farine et la levure et , dans un autre, les œufs, la crème, le lait, l'huile, les légumes, le persil ciselée, le fromage, du sel et du poivre. Verser sur la farine et mélanger très rapidement sans travailler la pâte. Remplir des moules à muffins jusqu'aux trois quarts avec une cuillère et enfourner 25 minutes.

Gâteau au chocolat sans œufs ni beurre

Ingrédients :
300 g de sucre
400 g de farine
2 c. à café de bicarbonate de soude
1 pincée de sel
4 c. à soupe bombées de cacao
1 c. à café de poudre de café soluble
1 demi-litre d'eau
1 quart de litre d'huile sans goût
2 c. à soupe de vinaigre
Pour la crème :
200 g de chocolat
1 quart de litre de crème fraîche
2 c. à soupe d'eau de fleur d'oranger
Préparation:
Mélanger le sucre, la farine, le bicarbonate, le sel, le cacao et le café soluble.
Ajouter l'eau, l'huile et le vinaigre. Bien mélanger.
Mettre dans un grand moule ou deux petits (ronds) et cuire à 175°C environ 40 minutes.
La crème : faire fondre, à feu très doux, le chocolat dans la crème. Retirer du feu, ajouter l'eau de fleur d'oranger. Mettre au frigo plusieurs heures.
Quand la crème et le gâteau sont froids, garnir, couper le gâteau en deux, tartiner le dessus coupé de crème, replacer l'autre moitié par dessus et garnir de crème le dessus et les côtés.
Saupoudrer éventuellement le dessus de noix de coco en poudre ou d'amandes effilées, au goût.

LÉGUMES BULBES

De sérieux fortifiants pour le cœur et les artères

On peut en manger toute l'année… mais leur saveur est beaucoup plus douce au printemps. Une raison de prendre de bonnes habitudes car les légumes bulbes (ail, oignon, poireau…) sont de sérieux fortifiants pour notre cœur et nos artères.

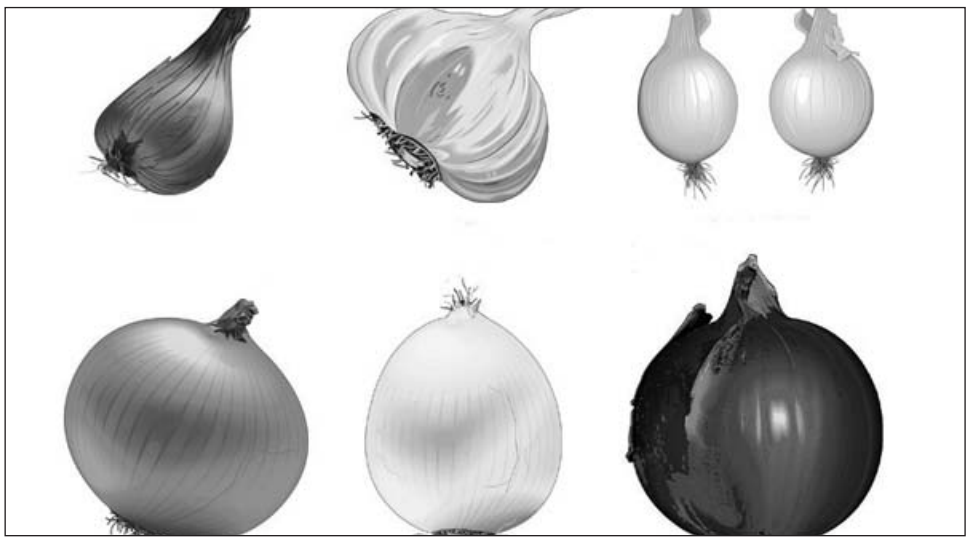

Du soufre sous toutes ses formes :

Leurs composés soufrés ont toutefois en commun leur action thérapeutique : ils sont de grands protecteurs du cœur et des artères. Certains –présents notamment dans l'ail– fluidifient le sang, réduisent l'agrégation des plaquettes et luttent contre le dépôt des plaques Selon plusieurs études, la consommation d'une gousse d'ail crue par jour permettrait d'obtenir un abaissement significatif du taux de cholestérol sanguin et plus particulièrement du mauvais cholestérol (le fameux LDL). Dans le bulbe de l'ail se loge un antibiotique naturel. La pectine que l'on trouve dans le poireau joue également ce rôle protecteur des artères.

Des antioxydants en réserve :

Plus récemment, les effets anti-cancérigènes des légumes à bulbes ont été mis en évidence. Ils possèdent également un excellent antioxydant qui renforce le système immunitaire. D'autres nutriments plus rares, comme le sélénium (dont l'oignon est la meilleure source végétale), viennent renforcer ces propriétés. Pour bénéficier à plein de toutes ces vertus, n'hésitez pas à les manger crus. Mais ne négligez pas leurs apports une fois cuits.

On ne compte plus les remèdes traditionnels réalisés à base d'ail, d'oignon, de cives et autres légumes bulbes. Et pour cause, ils sont redoutablement efficaces. En voici une petite sélection :

Contre le rhume :

Faites bouillir 30 g de ciboule (la partie blanche) et 6 g de gingembre frais. Buvez chaud, mettez-vous au lit, couvrez-vous afin de transpirer abondamment.

Contre les règles douloureuses :

Cuisez 100 g de riz blanc. Quand il est prêt, hachez 30 à 60 g d'ail. Incorporez et salez.

Contre l'otite : Moulinez des oignons crus et appliquez la purée en cataplasme autour de l'oreille. Renouvelez toutes les 4 heures. L'effet décongestionnant est au rendez-vous.

Contre les petits vers : Avalez sans mâcher une gousse d'ail crue coupée en petits dés avec un grand verre d'eau. Vous serez rapidement débarrassé de ces parasites.

Victime d'une foulure ou d'une petite entorse ? Faites appel à l'ail, connu pour éliminer les toxines. Faites macérer une tête d'ail dans un peu d'huile que vous appliquerez en massage doux sur le membre meurtri avant de mettre un bandage pour la nuit.

MAIN VERTE

Entretenir un mini-rosier en appartement

On vous a offert un mini-rosier mais vous ne savez pas comment l'entretenir ? Est-ce que je peux le laisser à l'intérieur ? Quelle est la fréquence d'arrosage ? Voici les réponses aux questions que vous vous poserz :

L'emplacement :

Tout d'abord, il est conseillé de mettre votre mini-rosier à l'extérieur. Donc, si vous vivez en appartement, posez-le sur votre fenêtre.

S'il grossit, replantez-le dans une jardinière plus grande.

Si vous n'avez pas de rebords à vos fenêtres, laissez-le près d'une fenêtre ou dans un endroit pas trop sec.

La fréquence d'arrosage :

Arrosez-le tous les deux à trois jours. Si vous avez un petit jardin ou une petite cour, vous pouvez le planter dans des cuves plus grandes que les jardinières. Ajoutez un peu d'engrais pour le faire grossir un peu.

En hiver, protéger le rosier du gel :

Si vous voyez que les fleurs jaunissent trop vite, ralentissez l'arrosage, passez à tous les trois à quatre jours et voyez comment ça évolue.

Astuces

Protéger les semis de printemps :

Afin d'éviter que vos semis ne soient dévorés par les oiseaux, trempez les graines (persil ou basilic par exemple) dans du pétrole. Ceci n'affectera en aucun cas le goût, n'ayez crainte !

Maintenir un pot de fleur quand il y a du vent :

Prenez un tuteur solide d'une trentaine de cm et enfoncez-le dans le sol de moitié. Puis enfoncez l'autre extrémité dans le trou qui se situe au fond du pot de votre plante.

Plantation d'arbres dans le jardin :

Si vous voulez planter de grands arbres dans votre jardin, faites attention à ne pas les planter trop près de votre maison. Leurs racines vaillantes peuvent occasionner des dégâts aux fondations.

Réparer une branche cassée :

Quand une branche est cassée ou que l'écorce est griffée, badigeonnez simplement la blessure avec de la cire fondue. L'écorce va se reconstituer.

PAGE ANIMÉE PAR OURIDA AÏT ALI

HAND-BALL

LES HANDBALLEURS EN DEMI-FINALE DE LA CAN

Les Algériens rencontrent la Tunisie ce soir à 17h30…

Après un excellent parcours, la sélection algérienne hommes vient de mettre le premier pas en demi-finale, en battant son premier adversaire, l'Angola, hier, sur le score de 26 à 19.

PAR MOURAD SALHI

La sélection algérienne de handball présente en Égypte pour le Can.
Ph / D. R.

Une seule victoire suffisait à cette prometteuse formation algérienne pour être parmi les quatre équipes qui animeront l'avant-dernière étape de cette 19e édition du championnat d'Afrique des nations qui se déroule actuellement en Egypte, et qui s'étalera jusqu'au 21 février.

Les Angolais ont essayé, dès l'entame de la rencontre, de créer des difficultés à la défense algérienne, mais les camarades de Abderzak Hammad, après un début de rencontre un peu timide, maintiennent toujours un écart de buts quoique pas important (un but ou deux) pendant toute la première période. Malgré le manque d'expérience, les Angolais, construisaient un jeu beaucoup plus collectif, loin de toute perturbation, alors que le jeu de la sélection algérienne a été axé essentiellement sur les individualités; elle perdait facilement les balles.

Les hommes de Salah Bouchkeriou ont terminé difficilement la première mi-temps sur le score de 12 à 11.

De retour des vestiaires, c'est la sélection algérienne qui revient en force, inscrivant plus de huit buts dans les premières minutes sans en encaisser aucun. La suite de la compétition était ouverte à toutes les possibilités, puisque quatre buts d'écart ont été enregistrés entre les deux équipes jusqu'à son terme. Les algériens ont donc arraché difficilement hier, sans attendre le résultat du match d'aujourd'hui contre la Tunisie.

La première demi-finale qui s'est jouée lundi entre la Tunisie et l'Angola a été remportée par les Tunisiens qui ont terminé leur match sur le score de 33 à 20. La première partie s'est achevée sur le score de 17 à 13 au profit toujours des Tunisiens. La tunisie fait partie du deuxième groupe où se trouvent également la sélection algérienne et angolaise.

Les deux premiers de chaque groupe animeront les demi-finales prévues vendredi prochain, tandis que la finale aura lieu samedi 20 février. Une victoire est suffisante pour l'Algérie afin de jouer la prochaine étape qui est la demi-finale car la deuxième défaite de l'Angola est synonyme d'une élimination.

Dans l'autre groupe, la sélection égyptienne a remporté sa première rencontre qu'elle a jouée contre la République démocratique du Congo avec un score large de 32 à 17. Le second match pour l'Égypte devait se jouer hier au moment où nous mettions sous presse devant la sélection marocaine, alors que cette équipe marocaine jouera son ultime match aujourd'hui face à la République démocratique du Congo.

M. S.

… LES ALGÉRIENNES AFFRONTERONT DEMAIN LES TUNISIENNES

Les handballeuses algériennes se sont qualifiées hier pour les demi-finales du championnat d'Afrique des nations qui se déroule actuellement en Égypte, en battant difficilement le Congo sur le score de 27 à 26. Elles affronteront donc, demain, leurs homologues tunisiennes dans l'avant-dernière étape de cette compétition africaine qualificative, rappelle-t-on, à la prochaine Coupe du monde. Malgré leur manque d'expérience, les Algériennes ont atteint un niveau honorable dans cette compétition. La rencontre de demain ne sera pas facile. Les deux équipes algérienne et tunisienne se sont déjà rencontrées au tour préliminaire, comptant pour la deuxième journée ; les camarades de Nabila Tizi ont perdu sur le score de 35 à 25. L'équipe tunisienne reste une équipe difficile à manier, aucune de ces rencontres n'a été perdue lors des deux premiers tours. La sélection algérienne, de son côté, n'a pas été vraiment brillante devant ses précédents adversaires en raison du manque d'expérience et de confiance des joueuses en leurs capacités d'aller le plus loin possible dans cette manifestation. Deux victoires seulement étaient, toutefois, suffisantes aux dames algériennes pour se placer parmi les quatre équipes qui disputeront cette étape, la plus avancée de la compétition avant la finale. L'objectif de l'entraîneur Mourad Aït Ouarab était, dès le début connu : acquérir de l'expérience car son équipe est composée, dans sa majorité, de joueuses inexpérimentées dans ce genre de compétition de haut niveau. Rien n'empêche que les Algériennes ont réalisé un bon exploit; la confiance est revenu au fil du temps. Si elles ne remportent pas cette rencontre devant la Tunisie, une autre occasion leur sera offerte, celle de jouer la troisième place qui leur permettra d'arracher l'un des trois tickets qualificatifs pour le Mondial.

Un bon résultat contre les Tunisiennes n'est pas du tout impossible, mais pour l'atteindre, un travail de plus est demandé.

L'autre deuxième demi-finale mettra aux prises la côte d'Ivoire et l'Angola, deux sélections qui ont bel et bien réussi leurs premiers tours. La Côte d'Ivoire s'est qualifiée aux demi-finales suite à sa belle victoire contre la sélection égyptienne, alors que l'Angola n'a pas rencontré de difficultés contre le Cameroun en quarts de finale.

M. S.

21ES JEUX OLYMPIQUES D'HIVER 2010

Meidhi-Salim Khelifi, 84e du 15 km libre

PAR SHIRAZ BENOMAR

Le skieur algérien, Meidhi-Salim Khelifi, a pris la 84e place du classement général (sur 95 classés) de l'épreuve du 15 kilomètres libre des Jeux Olympiques d'hiver de Vancouver 2010.

Course de ski de fond, le 15 kilomètre libre cross-country a été disputée lundi soir, au Parc olympique de Whistler de Vancouver. Le skieur algérien de 17 ans a franchi la ligne d'arrivée en 84e position, dans le temps de 41 minutes 38 secondes 3/10es, soit à + de 8 minutes 2 secondes 2 du vainqueur, le suisse Dario Gologna qui a réalisé 33mn 36sec 3. L'italien Pietro Piller-Cottrer 34mn 00sec 9, à +24''6 du vainqueur et le tchèque Lukas Bauer 34mn 12sec 0 (à +35''7) complètent le podium de cette course olympique.

Durant la course, les temps intermédiaires de Khelifi indiquent que, dès le départ, il est resté coincé au bas du tableau durant : 86e au 4,9 km (13'30''4, à +2'35''2), 84e au 12,4 km (34'36''5) et, enfin, 8'02''2 de retard sur le champion olympique à l'arrivée. Comme on peut le constater à travers la lecture des chronos, notre unique représentant aux JO d'hiver de Vancouver n'a rien pu faire face au rythme effréné imposé par les ténors de la spécialité. Il devance l'autre Africain en lice dans cette course, l'Ethiopien Robel Zemichael Teklemariam (35 ans) qui a terminé à la 93e place, dans le temps de 45'18''9 , soit à 11'42''6 du médaillé d'or. A l'issue de cette course il n'y a eu aucun abandon et 95 concurrents ont réussi à franchir la ligne d'arrivée. Hier, nous avons tenté de joindre la délégation présente pour représenter l'Algérie aux JO d'hiver 2010 pour avoir les impressions du jeune skieur de fond. Malheureusement sans résultats....

S. B.

DÉCLARATIONS

Mourad Aït Ouarab, entraîneur de l'EN dames

«Mon équipe jouera pour passer en finale ou tout au moins pour décrocher la troisième place qui lui permettra d'aller en Coupe du monde. Notre premier objectif, visé à travers notre participation à cette compétition continentale, était d'acquérir de l'expérience et de nous perfectionner, vu que l'équipe est jeune et en pleine formation ; elle a quand même gagné le pari et s'est qualifiée pour les demi-finales».

Hmissi Sihem, joueuse

«Nous avons bien mené le jeu malgré quelques erreurs dues à notre manque d'expérience. Maintenant, face à la Tunisie, je peux vous dire que chaque rencontre a ses spécificités, ajoutant que contre la Côte d'Ivoire, l'équipe nationale a joué toutes ses cartes et l'entraîneur national a préféré faire sortir les joueuses principales en prévision de la rencontre face au Cameroun».

FOOT-BALL/MONDIAL 2010

GRECE KHOZA, RESPONSABLE DE LA DÉLÉGATION DU COMITÉ D'ORGANISATION :

«L'Algérie est un pays que le Sud-africain admire beaucoup»

La délégation du Comité d'organisation international de la coupe du Monde 2010 est arrivée hier à Alger vers 12h, pour une visite de quatre jours, qui s'achèvera vendredi.

PAR SHIRAZ BENOMAR

La délégation du Comité d'organisation international de la CM 2010au salon d'honneur de l'aéroport. Ph / F. Boudiaf

Composée de neuf personnes du sport et de la culture au lieu de 23 comme annoncé précédemment, avec les absences particulièrement du Dr Molefi Oliphant, président d'honneur de la Fédération sud-africaine de football (SAFA) et de l'Ambassadeur de la coupe du Monde 2010, Mark Fish. Etaient présents, le chef de la délégation et le chargé de la communication et du marketing et management du ministère de la culture Madame Dudu Mazibuto et Madame Grice Khoza, ainsi que les membres du Comité d'organisation local de la coupe du Monde (LOC), et le chargé d'affaires à l'ambassade de l'Afrique du Sud à Alger, Kaya Somsqeza. Notons que l'Afrique du Sud fait de l'Algérie sa première escale d'une tournée que ses représentants effectueront dans les 32 pays qualifiés, à la coupe du monde 2010. Le deuxième pays africain à visiter est la Côte d'Ivoire, le troisième le Cameroun, le quatrième pays africain, le Ghana et enfin le cinquième et dernier pays, le Nigeria, avant de s'envoler pour l'Europe. Cette visite est initiée dans le but de renseigner sur les capacités d'organisation du Mondial 2010 et la contribution qu'ils pourraient y apporter. Ce comité est chargé de visiter 32 pays qualifiés pour le Mondial 2010 qu'abritera l'Afrique du Sud en juin prochain. Le chargé d'affaires de l'ambassade d'Afrique du Sud à Alger souligne que le premier objectif d'une telle visite est pour la promotion et le soutien de l'Afrique du Sud en tant que pays organisateur du Mondial. Ces responsables sont venu à Alger pour dire aux Algériens qu'ils sont prêts pour abriter la Coupe du monde et pour les encourager à venir nombreux vivre cet important événement en Afrique du Sud où un accueil chaleureux leur sera réservé. Le deuxième objectif est de remercier les autorités algériennes pour avoir soutenu la candidature de l'Afrique du Sud pour abriter le mondial 2010. Aujourd'hui, cette délégation rencontrera des représentants du ministère de la Jeunesse et des Sports, ainsi que ceux du ministère de la Culture. Une visite à l'Institut national de formation supérieure en science et technologie du sport "Rachid Haraigue" de Dély Ibrahim (ISTS) est programmée pour la journée de jeudi, alors qu'une conférence de presse sera organisée à 17h00 au palais de la culture.

S. B.

DÉCLARATIONS

Grece Khoza, responsable de la délégation

«L'Algérie est un pays que le Sud-africain admire beaucoup et que Nelson Mandela est très reconnaissant envers l'Algérie pour son soutien à l'ANC au temps de l'apartheid, et que l'Algérie est un pays que Neleson aime beaucoup. «La délégation de l'organisation de la coupe du monde, c'est-à-dire l'Afrique du Sud, a choisi l'Algérie, premier pays a visiter parce que l'Afrique du Sud a des liens historiques forts avec elle. Nos liens sont aussi forts aujourd'hui, et l'objectif de cette visite est de promouvoir la coupe du Monde 2010 qui est celle de toute l'Afrique, vu que l'Afrique du Sud est le premier pays africain dans toute l'histoire de la coupe du monde a organiser la CM, et on est très fiers de ça; je suis honoré d'être en Algérie, et je demande aux supporters algériens à venir nombreux en Afrique du Sud pour supporter l'équipe de football Algérien. Il ne faut pas oublier que l'Afrique du Sud est le seul et le premier pays africain qui va organiser ce grand événement, à ne pas rater».

Dudu Mazibuto, représentante du ministère de la Culture sud-africain :

«Vous savez que la culture africaine à une grande histoire dans la monde de la culture; ce grand événement, la coupe du monde, sera une occasion pour promouvoir la culture et les arts africains. Donc, votre pays, l'Algérie, est connu pour son art et son artisanat, et qui auront une place au Mondial; c'est aussi l'occasion de le faire connaître au monde entier qui sera au mondial». **S. B.**

IL ASSISTERA AU MATCH AMICAL DE L'EN

Zidane au stade du 5 juillet

Le 3 mars prochain, Zineddine Zidane sera bel et bien au stade du 5 juillet pour assister au match amical Algérie-Serbie. Selon une source digne de foi, c'est sur les conseils de son père, Smaïl, que la star du football mondial a décidé de prolonger son séjour à Alger pour répondre à l'invitation de la FAF. Il ne sera pas au stade de France pour le match France-Espagne, prévu le même jour que le match de l'EN. Zidane arrivera à Alger le 28 février dans le cadre de la rencontre de football en salle qui va opposer quelques anciennes gloires du football français, au Tournoi de l'Amitié. Trois sélections algériennes représentant différentes générations et l'équipe des amis de Zizou prendront part à cette grande journée de futsal (football en salle). Le match aura lieu le 1e mars à la Coupole du complexe olympique Mohamed Boudiaf. Avec l'association France 98, Zidane sera en compagnie notamment de Laurent Blanc, Didier Deschamps ou encore Bernard Lama). Selon des médias, la FAF aurait tenté d'obtenir de Zidane qu'il prolonge son séjour jusqu'au 3 mars, date du match entre l'EN et la Serbie. Certains échos annonçaient qu'il était également attendu ce soir-là au Stade de France pour assister à France - Espagne. Lors de son séjour à Alger, Zidane devra rencontrer des membres de sa famille, notamment ses cousins du village natal de son père, situé sur les hauteurs de Bacaro, près de Boukhlifa, à l'est de Béjaïa.

S. B.

L'EN nominée pour le titre de la meilleure sélection africaine 2009 (CAF)

La sélection algérienne de football, qui s'est brillamment qualifiée pour le Mondial sud-africain 2010 est en course pour le titre de la meilleure équipe africaine de l'année 2009, qui sera décerné par la Confédération africaine de football (CAF) le 11 mars prochain lors d'un gala à Accra (Ghana). Outre l'Algérie, deux autres mondialistes : la Côte d'Ivoire et le Ghana sont en course pour l'Oscar de l'équipe nationale africaine 2009. D'autre part, l'international algérien de l'Ittihad Djeddah Abdelmalik Ziaya a été nominé pour le titre du meilleur joueur africain évoluant sur le continent en 2009. Le meilleur buteur de l'édition 2009 de la Coupe de la Confédération africaine avec l'ES Sétif, aura deux autres concurrents : Uche Agba (Heartland FC / Nigeria) et Mputu Mabi (T.P. Mazembe/ RD Congo). Pour le titre du meilleur joueur de l'année 2009, trois stars africaines évoluant en Europe sont en course : l'attaquant ivoirien Didier Drogba (Chelsea), le milieu de terrain ghanéen Michael Essien (Chelsea) et l'attaquant camerounais, Samuel Eto'o (Inter Milan).

La Confédération africaine de football (CAF) a révélé à l'occasion d'une conférence de presse à Accra, la liste complète des trois meilleurs candidats, catégorie par catégorie, pour les Glo-CAF Awards 2009. Les récipiendaires des différents trophées seront annoncés lors du gala de remise des prix le 11 mars 2010, au Hall Banquet, State House, d'Accra, au Ghana.

En 2008, l'attaquant togolais Emmanuel Adebayor avait été élu meilleur joueur africain et avait reçu son trophée à Lagos.

LES TROIS PREMIERS NOMINÉS

Footballeur africain de l'année
Didier Drogba (Chelsea et Côte d'Ivoire)
Michael Essien (Chelsea et Ghana)
Samuel Eto'o Fils (Inter Milan et Cameroun)

MEILLEUR JOUEUR ÉVOLUANT EN AFRIQUE
Uche Agba (Heartland FC et Nigeria)
Mputu Mabi (TP Mazembe et RD Congo)
Abdelmalek Ziaya (Entente Sétif et Algérie)

MEILLEURE SÉLECTION NATIONALE
Algérie
Côte d'Ivoire
Ghana

MEILLEUR CLUB
Heartland FC (Nigeria)
Stade Malien (Mali)
TP Mazembe (RD Congo)

Meilleur jeune
Dominic Adiyiah (AC Milan et Ghana U-20)
Kermit Erasmus (Feyenoord et Afrique du Sud U-20)
Sani Emmanuel (Bodens BK et Nigeria U-17)

ENTRAÎNEUR DE L'ANNÉE
Diego Garzitto (TP Mazembe)
John Obuh (Nigeria U-17)
Sellas Tetteh (Ghana U-20).

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية المسيلة
دائرة الشلال
بلدية الشلال

إعلان عن مناقصة وطنية محدودة

يعلن السيد رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية الشلال في إطار تنفيذ برنامج مخطط التنمية البلدية 2010 عن إجراء مناقصة وطنية محدودة وهذا لإنجاز المشاريع التالية :

-01 إنجاز خزان مائي مرتفع سعته 500م3 بقرية القاسية لعمارات
-02 تكملة شبكة الصرف الصحي بقرية القاسية لعمارات الشطر الثاني
-03 تجديد شبكة المياه الصالحة للشرب بحي الأمير عبد القادر وحي الحضنة

فعلى المقاولات والمؤسسات المهتمة والمختصة والمتأهلة في الميدان سحب دفتر الشروط من قبل مصالح البلدية (مكتب الصفقات العمومية البلدية) مقابل دفع مبلغ مالي قدره ألفين (2.000.00) دج وتشمل العروض عرضان. عرض تقني و عرض مالي يكونان مرفقين بالوثائق المطلوبة والمدونة أدناه. ويوضع العرضان التقني والمالي في ظرفين بريديين مختومين كل على حدى وهذان الآخران داخل ظرف بريدي خارجي مجهول التسمية يحمل عبارة مناقصة وطنية محدودة (مع كتابة إسم المشروع ..... لا يفتح)

تودع العروض في الوقت المحدد لدى السيد رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية الشلال مرفقة بالوثائق التالية :

أ- الملف التقني :

-01 التصريح بالإكتتاب مملوء ممضي مختوم
-02 التصريح بالنزاهة مملوء ممضي مختوم
-03 السجل التجاري (نسخة مصادق عليها)
-04 شهادة التأهيل والتصنيف المهنيين نشاط رئيسي ري الدرجة الثالثة فما فوق صالحة المدة (نسخة مصادق عليها)
-05 الحوصلة المالية لثلاث سنوات الأخيرة
-06 شهادة أداء المستحقات (CNAS - CASNOS - CACOBATH) (نسخة مصادق عليها صالحة المدة)
-07 قائمة العتاد المخصصة لتنفيذ الأشغال + بطاقة رمادية + بطاقة التأمين (نسخة مصادق عليها)
-08 كشف الضرائب مصفى أو مجدول أقل من ثلاثة أشهر (نسخة مصادق عليها)
-09 القانون الأساسي للمؤسسات ذات المسؤولية المحدودة
-10 شهادة السوابق العدلية (نسخة أصلية صالحة المدة)
-11 المراجع المهنية للأشغال المشابهة المنجزة (نسخة مصادق عليها)
-12 مخطط تنفيذ الأشغال ممضي مؤرخ ومختوم
-13 قائمة العمال الموجهين للمشروع (مع تقديم شهادات الإنتماء بالنسبة للإطارات)
-14 نسخة طبق الأصل للشهادة تثبت بإجراء الايداع القانوني للحسابات الإجتماعية مسلمة من طرف الفروع المحلية للمركز الوطني للسجل التجاري والتي تخص المؤسسات التالية : SPA - EURL - SARL - SNC - SCS
-15 دفتر البنود العامة والمواصفات التقنية (ممضي و مختوم)

يجب أن تكون دفاتر الشروط مرقمة ومختومة بختم مؤسسة الإنجاز على جميع الصفحات الواحدة تلو الأخرى.

ب- الملف المالي :

-01 رسالة العرض مملوءة ممضية مختومة
-02 جدول الأسعار الوحدوية مملوء ممضي مختوم
-03 الكشف الكمي والكيفي مملوء ممضي مختوم

التاريخ المحدد لإيداع العروض حدد يوم : 01/03/2010 في الساعة الثانية (14.00) زوالا
يتم فتح الأظرفة يوم : 01/03/2010 الموافق لتاريخ إيداع العروض في جلسة علنية مفتوحة بحضور كل من يرغب في ذلك بمقر بلدية الشلال على الساعة الثانية (14.00) زوالا.
يبقى المتعهدون ملزمين بعروضهم مدة مائة وعشرون (120) يوما إبتداءا من التاريخ النهائي لإيداع العروض.
هذا الإعلان يعتبر كإستدعاء للمشاركين في المناقصة للمشاركة في جلسة علنية فتح الأظرفة بمقر بلدية الشلال.

رئيس المجلس الشعبي البلدي

Midi Libre N° 894 Mercredi 17 février 2010 - ANEP 797 382

AVIS D'OUVERTURE
CLINIQUE D'HEMODIALYSE
JOLIE-VUE

Il est porté à la connaissance des patients, des structures médicales ainsi que des professionnels de santé, l'ouverture de la clinique d'hémodialyse Jolie-Vue, opérationnelle depuis le 1er janvier 2010.
Notre clinique est conventionnée avec la CNAS et la CASNOS et met à la disposition de ses usagers un équipement et un encadrement médical des plus performants.

Pour nous contacter :
Adresse : n° 03, cité des 24 villas (coopérative Cilfa) Jolie-Vue, Kouba.
Facilité d'accès routiers et disponibilité d'aires de stationnement.
Tél : +213 21680172
Fax : +213 21284234
www.jolievue-dz.com
E-mail : contact@jolievuedial-dz.com

Midi Libre N° 894 Mercredi 17 février 2010 - 24/GR/01

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE M'SILA
DAIRA DE M'SILA
COMMUNE DE M'SILA
DIRECTION TECHNIQUE BUREAU DU MARCHÉ
N° : 57/2010

AVIS D'INFRUCTUOSITÉ DU PROJET

Le président de l'Assemblée populaire communale de M'sila déclare l'infructuosité de l'avis d'appel d'offre national n° : 32/2009
-Vu le PV d'ouverture du : 02/02/2010

Projet :
***- Réaménagement d'avenue Reliant le Pont vert la Sûreté de wilaya**

Annoncé dans les journaux nationaux suivants :
-*AL HAYAT AL ARABIYA* : 26/12/2009
-*MIDI LIBRE* : 28/12/2009

Motif :
Aucun soumissionnaire.

LE PRÉSIDENT DE L'APC

Midi Libre N° 894 Mercredi 17 février 2010 - ANEP 797 342

Immobilier

● Achat

◆Cherche pour achat villa R+1 (700 m² et plus) avec jardin, côté Dar Diaf Chéraga, Dely Ibrahim, Draria, El Achour (offre le bon prix) ag. int.s'abst. Tél. : 021-74-93-06/ 0552-11-66-65/0550-19-88-34

◆Cher. achat joli F2-F3, Alger centre et environs Bd Telémly, Bd Med V, Golf, Hydra, Bd Bougara Tél : 021-74-93-06/ 04-74-65-83

◆Cher. achat F5 standing (150m² et plus) vue s.mer, télémly, côté Saint george, Franklin Roosevelt, Souidani Boudjemaa, Golf (immeub. st.) Ag.int. s'abst. Tél : 0552-11-66-65/ 0550-19-88-34

● Vente :

◆vend villa 400m² R+1 jardin, DNC cheraga, dar Diaf
◆Villa 500m2 R+2, bien située coopérat.
El Djanene, Dely Ibrahim
Tél. : 0550-19-88-33

◆Vend villa 1.200 m², R+1, beau jardin, pied dans l'eau, vue s. la baie d'Alger, La Perouse, chemin des Ruines; ag. int.s'abst.
Tél : 0552-11-66-65

◆Vends villa Adenaline 900 m², Blaise Pascal, Télémly
◆vend villa (350m2) sur grand Bd télémly Tél: 0552-11-66-65

◆Vends F1 (30m²), Duc des Cars Télémly
◆F3 Hussein Dey
◆F3 Berazouane
◆F3 Aérohabitat
◆F6 Didouche
◆F4 Télémly
Tèl : 021-74-93-06/ 0550-19-88-34

◆Vends 1 superbe joli F6 aménagé en F4 (200 m²) vue s. mer + garage, Bd Télémly, côté Beaux Arts (refait)
◆Vend. F5 (150m2) vue s.mer immb. st. Bd Med V,
Tél. : 0552-11-66-65/ 0550-19-88-34

◆Vends terrain 200m² conviendrait pour résidence, Dely Ibrahim tél : 021-74-93-06

◆Vends F4 vue s. mer, immeuble La Fayette
◆F4 Viaduc vue s. mer, Télémly
◆F5 Bd Med V
tél. : 021-74-93-06 / 021-74-65-83

● Location :

◆Loue local (joli) 280m², bien situé, rue Didouche Mourad.
◆Loue 180 m² conviendrait pour rest.ou salon thé DidoucheTél. : 0550-19-88-33/0550.19-88-34

◆Urg. étranger cher. location F5-F6 pour bureau à Hydra, Macklay, Poirsson, Golf, Paradou, El Biar ag. int.s'abst. tél. : 0552-11-66-65.

◆Loue pour étranger F5 + terrasse (250m²) Bd Télémly.
◆F5 haut standing + terrasses vue sur mer, côté Saint george
◆F5 niveau de villa + terrasse-jardin, Clairval.
◆F5 standing, côté Toyota, Val d'Hydra. ag. int.s'abst. tél. : 0552-11-66-65/ 0550-19-88-34

◆Loue superbe, grande et jolie résidence R+1 haut standing, avec beau jardin, piscine, sauna-hammam (convient pour habitation) ag. int.s'abst. Tél. : 052-11-66-65

◆Urg. cher. location F2-F3 st. conviendrait pour bureaux, Bd Télémly, Bd Didouche, Sacré cœur tél. : 021-74-65-83/ 021-74-93-06

◆Loue villa R+1 standing, piscine bien située, Draria.
◆Loue villa R+2 conviendrait pour bureaux ou habitation, Hydra, rue des Jardins. tél. : 0552-11-66-65

◆Loue F3 standing, Golf
◆F4+parking, Dély Ibrahim
◆F4 meublé, Ben Aknoun
◆F4 (300m2), Mohammadia
◆F7 duplex, Hydra
◆Loue villa meublée R+2 Draria
Tél: 0550-19-88-39

◆Cher. location F2-F3 Alger-Centre et environs. Bd Télémly, Bd Med V, El Biar, Didouche Mourad, Sacré Cœur
tél : 021-74-93-06

◆Loue villa R+2 haut stan. (meublé bien située, coopérat. Samira (Ouled Fayet) Ag.int. s'abst. Tél : 0552-11-66-65/ 0550-19-88-34

◆Loue local 30m², Golf
◆70 m², Bd Med V
◆400m², Bd Zighout Youcef
◆350m², Bd Télémly
◆350 m², Sidi Yahia
Tél. : 0550-19-88-33/ 0550-19-88-34
◆Loue de belles résidences standing R+1, jardin, piscine, Cheraga, les Grands Vents, Hydra, Maklay Tél. : 0552-11-66-65

Agence Immobilière "El Massalih"

6 rue Chérif-Zahar Didouche- Mourad
05 50 57 93 68 / 021 63 10 16

VENDS

- F2, 57 m², 2e étage Duc Des Cars. Prix : 650 u/n

- F2, 62 m², 4e étage, Garidi I. Prix 900 u/n

- F2, 29 m², 1er étage, rue Cherif-Zahar. Prix : 500 u/n

-F2, 45 m², 5e étage Sacré-Cœur. Prix : 700 u/n

- Maisonnette, 90 m², Blida-Centre + acte, deux chambres + cour + cuisine. Prix : 360 u/n

- Villa, 2 façades, 140 m², avec un grand local à Ghermoul. Prix 3.200 u

Duplex chéraga (R+1)
Prix : 2 milliards

F5, 8e étage, 200 m² + terrasse à Meissonier
Prix : 1400 U/N

F4, 4e Dely Brahim, 96 m²
Prix : 1.200 U accepte promesse de vente

F4, 106 m² RDC, refait à neuf Chérif Tahar
Prix : 1.200 U/N

LOUE

- F3, Telemly, 75 m², 2e étage, sous sol. Prix : 4 u/n.

F2, niveau de villa, 80 m², Tixeraine
Prix : 2,5 U

AGENCE IMMOBILIÈRE "LE NID DOUILLET"

29 av. Mustapha El-Ouali Essaid (ex-Debussy) Alger
Tél: 021-74-44-41 / 0665-25-04-29 / 0770-91-20-00

● Bd Mohamed V, côté immeuble la Fayette : loue pour une longue durée une villa, style colonial, sup.400 m², rénovée pour école privée, garderie, siège de société ou autre, composée d'une entrée principale et issue de secours, 2 façades, r-d-c surélevé/garage pour 2 voitures, studio au jardin de 30m², 1er étage/4 pièces, w-c, s-d-b, balcons, terrasse, toutes commodités, climatiseurs, interphone. La villa est surélevée par rapport au studio, 2 entrées, une sur la cuisine, et l'autre sur grand salon, prix : 15U

● Carnot : loue un niveau de villa, r-d-c, sup.120m², composé d'un F4, avec aire de stationnement pour une voiture, prix : 06U

● Baranès II : loue 03 locaux, pour dépôt, 02X50m² plus 35m² espace pour stationnement, proximité autoroute, prix : 05U

● Pasteur : vends un F4, 5e étage, sup.92m², sans ascenseur, avec balcon, vue sur le boulevard, prix : 1.280U

● Rue Charas : vends un fonds de commerce, d'un local, sup.92m², avec soupente de 90m², fini, très propre, avec 10m de façade, prix : 4.000U

● Bd Amirouche : vends un local, sup.200m², façade de 12m, avec arrière boutique et w-c, prix : 8.000U

● Didouche-Mourad : loue un ex-restaurant, style mauresque équipé de meubles et de décoration, possédant un dossier complet avec agrément pour une salle des fêtes, prix : 80U

● A 300m de la placette : loue un superbe studio, 1er étage, sup. 25m², refait entièrement, convient pour bureaux, habitation, sur bord de route, vue dégagée, prix : 3,5U

-Côté de l'extension A : loue un niveau de villa, 1er étage, composé d'un F3, propre tout neuf, quartier très résidentiel, prix : 35.000DA

● Telemly, côté Tonic : loue un F3, 7e étage, avec ascenseur, propre, avec une terrasse et vue sur mer, prix : 08U/nég

● Cherche pour achat d'un F3, sur Hydra et environs

● L'Oasis : vends un niveau de villa, sup.82m², composé de 04 pièces, grande cuisine, avec cour, habitable et propre, prix : 1.080U

● Bainem : vends une très belle villa R+1, 200/400m², située au milieu du terrain, très belle finition, sous-sol/garage pour 06 voitures, cour pour 05 voitures, r-d-c grand salon, 03 pièces, cuisine, s-d-b, 1er étage/grand salon, 03 pièces, s-d-b, 2e étage/terrasse, prix : 9.000U

● Cherche pour location des villas pour habitation ou pour profession libérale

● Cherche pour location des appartements de type F1, F2, F3, F4, F5 et F6

● Bobillot : vends un F2, 4e étage, sup.60m², propre et habitable, vue sur mer, prix : 750U/nég.

● Cap Djennat : vends une très belle villa R+1, 250/1.000m², composée de 07 chambres, un grand jardin avec des arbres fruitiers, avec une façade de 20m, sans vis-à-vis, très belle vue sur mer, prix 4.000U/nég

-Saket : vends un terrain, sup.3.480m², zone touristique, vue sur mer, avec acte, prix : 1,6U/nég

● En face centre commercial El Khalidj : loue pour bureau un niveau de villa, 1er étage, sup.80m², composé d'un F4, prix : 06U

● Bouchebouk : vends un duplex, 2e étage, sup.135m², situé dans un petit immeuble de 03 étages, composé d'un F5, refait, très propre, vue dégagée, prix 2.400U

● Rue du Hoggar : loue un F3 meublé, sup.90m², entrée indépendante, avec garage pour une voiture, jardin de 200m² avec arbres fruitiers, 02 w-c, 02 douches, très spacieux pour des étrangers, prix : 2.500 euros

● Chevalley, côté Clairval : loue un superbe niveau de villa, composé d'un F4, avec de superbes finitions, très beau jardin de 200m², terrasse, fontaine en décoration, situé dans une impasse, avec vue sur le grand terrain du golf, location pour des étrangers seulement, prix : 22U

● Telemly, côté Tonic : loue un F4 aménagé en F3, 3e étage, sup.100m², très propre, avec ascenseur, cuisine équipée, composé d'un grand salon, 02 pièces, vue sur le grand boulevard, prix : 06U/ferme

● Poirson, côté des ambassades : vends un terrain, sup.1.750m², très résidentiel, situé dans une impasse, prix : 20U

PUB

مكتب التوثيق للأستاذ علي نمري
37 شارع العربي بن مهيدي الجزائر الوسطى
تعديل القانون الأساسي للشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة :
"زهرة المدينة المنورة للعطور"

رأسمالها 100.000,00 دج. مقرها : 95 شارع محمد بلوزداد. بلدية محمد بلوزداد. ولاية الجزائر.
بموجب عقد حرر بالمكتب المذكور أعلاه بتاريخ : 09/02/2010 وسجل. تم تحويل مقر الشركة إلى : 38 شارع أحمد بوخزار. بلدية باب الوادي. ولاية الجزائر. و تم توسيع غرض الشركة بإظافة النشاطات التالية :
-1 صناعة الزيوت الخالصة للعطارة ومواد التجميل (104213).
-2 تجارة بالجملة لمواد الزينة ومستحضرات التجميل (302401).
-3 تجارة بالجملة لمواد التغليف (305007).
-4 تجارة بالجملة للثريات وأدوات الزخرفة الداخلية (303108).
-5 تجارة بالجملة للأثاث وأدوات التأثيث للإستعمال المنزلي والمكتبي (303106). وتم عزل السيد : بوتفال محمد عبد النور عن منصبه كنائب مسير أجير و تعيين السيد : علو منصور كمسير أجير.
- ستودع نسخة من هذا العقد بالمركز الوطني للسجل التجاري لولاية الجزائر.

Midi Libre N° 894 Mercredi 17 février 2010 - 131/AN/10

مكتب التوثيق للأستاذ علي نمري
37 شارع العربي بن مهيدي الجزائر الوسطى
تعديل القانون الأساسي للشركة ذات الشخص الوحيد و ذات المسؤولية المحدودة المسماة : "ميرو رويال"

رأسمالها 100.000,00 دج. مقرها : حي العقيد أعمران. مجموعة 07. رقم 04 الدار البيضاء. ولاية الجزائر.
بموجب عقد حرر بالمكتب المذكور أعلاه بتاريخ : 07/02/2010 وسجل. تم توسيع غرض الشركة بإظافة النشاط التالي : - تصدير المنتجات الغذائية (411101).
- ستودع نسخة من هذا العقد بالمركز الوطني للسجل التجاري لولاية الجزائر.

Midi Libre N° 894 Mercredi 17 février 2010 - 132/AN/10

مكتب التوثيق للأستاذ علي نمري
37 شارع العربي بن مهيدي الجزائر الوسطى
تعديل القانون الأساسي للشركة ذات المسؤولية المحدودة المسماة : "نارليو للإستيراد والتصدير"

رأسمالها 100.000,00 دج. مقرها : 03 شارع الإخوة بوعدو. بئر مراد رايس. ولاية الجزائر.
بموجب عقد حرر بالمكتب المذكور أعلاه بتاريخ : 11/02/2010 وسجل. تم توسيع غرض الشركة بإظافة النشاط التالي : - إستراد تصدير المشروبات الكحولية.
- ستودع نسخة من هذا العقد بالمركز الوطني للسجل التجاري لولاية الجزائر.

Midi Libre N° 894 Mercredi 17 février 2010 - 133/AN/10

MIDI Quotidien national d'information Libre

Cherche pour ses besoins des correspondants de presse dans les wilayas de **Jijel, Khenchela, Biskra, Tebessa, Souk Ahras, Annaba, M'sila et Batna**
- Maîtrise de la langue française exigée.
Envoyer CV à :
direction@lemidi-dz.com
ou au téléfax : **021 63 79 16**
Il ne sera répondu qu'aux candidatures intéressantes.

PROGRAMME TÉLÉ

07:00 Journal télévisé
07:15 Sabahiat
10:00 Moughamarat Farid
10:30 El-Assil
12:00 Firqat Mozart
12:30 Ibtikarat
13:00 Journal télévisé
13:30 Rebeca
15:00 Film d'Animation
16:30 Kaasse el fadaa
17:00 El-Aâlem baina yadak
17:30 Mihan Wa Hiraf
18:00 Journal télévisé
18:20 Haoula aâlem
19:00 El-Qilada
20:00 Journal télévisé
21:00 Dr House
21:45 Maqamat
23:30 1.2.3. viva l'algerie

TF1

12:00 Attention à la marche !
12:55 Petits plats en équilibre
12:58 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:50 Petits plats en équilibre
13:52 Météo
13:55 Camping Paradis
15:35 Une femme d'honneur
17:25 Monk
18:15 La Ferme célébrités en Afrique
19:05 Le juste prix
19:50 La prochaine fois, c'est chez moi
19:55 Météo
20:00 Journal
20:35 C'est ma Terre
20:38 Courses et paris du jour
20:39 Météo
20:45 Mentalist
21:30 Mentalist
22:15 Mentalist
23:15 Les Experts
00:00 Les Experts
00:45 L'empreinte du crime
01:40 La Ferme célébrités en Afrique
02:30 50 mn Inside
03:30 Djamileh
04:50 Musique
05:05 Très chasse, très pêche
05:30 Reportages
05:55 Papyrus

france 2

09:30 Amour, gloire et beauté
09:55 Saint Ex, nos années pension
10:50 Météo
11:00 Motus
11:30 Les Z'Amours : Spéciale 15 ans
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Météo
13:00 Journal
13:50 Météo
13:55 Consomag
14:00 Toute une histoire
15:05 Comment ça va bien !
16:10 Rex
16:55 Paris sportifs
17:00 Rex
17:45 CD'aujourd'hui
18:00 Avancouver
18:50 Image des jeux : Vancouver 2010
18:55 J.O. : Vancouver 2010
20:00 Journal
20:30 Les héros de la biodiversité
20:32 Tirage du Loto
20:33 Météo
20:35 J.O. : Vancouver 2010
23:30 J.O. : Vancouver 2010
01:00 Dans quelle éta-gère
01:05 Journal de la nuit
01:15 Météo
01:17 CD'aujourd'hui
01:20 Des mots de minuit
02:55 Toute une histoire
03:45 Les chemins de la foi
04:45 24 heures d'info
05:00 Paons en péril
05:00 Météo
05:10 Outremers

france 3

06:00 Euronews
06:45 Ludo
10:00 Mercredi c sorties
10:10 Retour à Vancouver
11:45 Consomag
11:50 Le 12/13
12:55 Météo
13:00 Drôle de 13 h
13:30 En course sur France 3
13:45 Inspecteur Derrick
14:50 Keno
15:00 Questions au gouvernement
16:05 C'est pas sorcier
16:35 Culturebox
16:40 Slam
17:10 Un livre, un jour
17:15 Des chiffres et des lettres
17:50 Questions pour un champion
18:30 18:30 aujourd'hui
18:40 19/20
19:55 J.O. : Vancouver 2010
20:35 Des racines et des ailes
22:25 Météo
22:28 La minute épique
22:30 Soir 3
22:55 Ce soir (ou jamais !)
00:05 Tout le sport
00:10 Outremers
00:35 Drôle de 13 h
01:00 J.O. : Vancouver 2010

arte

19:00 Arte Journal
19:30 Globalmag
19:50 Pionniers et millionnaires
20:35 CIA - Opération Laos
21:25 La petite fille brûlée au napalm
22:20 Le dessous des cartes
22:35 Le mariage de Tuya
00:05 Court-circuit
00:11 Jade
00:27 La ligne des mille excuses
00:37 Thé noir
00:55 IP5 - L'île aux pachydermes
03:00 Twenty-nine Palms

M6

06:00 M6 Music
06:30 Météo
06:35 M6 Kid
07:30 Disney Kid Club
09:00 Météo
09:05 M6 boutique
09:55 Météo
10:00 Absolument stars
11:10 Caméra café 2
11:35 La petite maison dans la prairie
12:40 Météo
12:45 Le 12 45
12:50 La petite maison dans la prairie
13:40 Météo
13:45 Une fille dangereuse
15:30 Amours et chocolats
17:20 Le rêve de Diana
17:50 Un dîner presque parfait
18:50 100 % mag
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Caméra café 2

20:40 Enquête exclusive
22:50 Enquête exclusive
00:15 Météo
00:20 Capital
02:35 M6 Music

08:30 X men
09:00 Ce que j'aime en toi
10:00 - Foot-ball Channel
11:00 -Foot-ball
12:30 NESS… NESSMA
13:30 Mirna & Khalil
14:30 J A D
15:30 Menace toxique
17:30 Little Einsteins
18:00 Dingue De Toi
20:00 LIVE : NESS NESSMA
21:00 GREY'S ANATOMY
23:00 Foot-ball
00:45 - Foot-ball Channel
01:45 NESS… NESSMA
02:45 Clips

Direct 8

06:00 Gym direct
07:00 Tous les goûts sont dans la culture
07:30 Télé achat
09:00 Morandini !
10:10 Bien-être
11:10 A vos recettes
11:50 24h people
12:30 Drôles de dames
13:25 Le Flash
13:35 Enquête inédite
15:20 Kavanagh !
16:30 Les déménageurs de l'extrême
17:30 Les déménageurs de l'extrême
18:35 Le Flash
18:40 Morandini !
19:45 Le monde perdu de Sir Arthur Conan Doyle
20:40 Sauveur Giordano
22:30 Sauveur Giordano
00:15 Morandini !
01:15 Les perles du Net
03:00 Voyage au bout de la nuit
03:15 C'est arrivé sur la 8
03:30 Voyage au bout de la nuit

LA SELECTION DU JOUR

TF1 **20h45**

Mentalist

Réalisateur : Bruno Heller. Avec : Simon Baker, Robin Tunney, Tim Kang, Owain Yeoman, Amanda Righetti.

Deux randonneurs découvrent le corps d'un homme, tué d'une balle dans la tête. Les premiers policiers arrivés sur place n'ont retrouvé sur lui aucun papier leur permettant de l'identifier. Mais pour Jane, plusieurs indices indiquent malgré tout que l'inconnu travaillait dans une salle de jeu. L'équipe du CBI apprend que l'homme faisait partie du programme de protection des témoins

arte **20h35**

CIA - Opération Laos

Réalisateur : Marc O. Eberle.

La guerre du Viêt-nam fut le premier conflit retransmis à la télévision. Pourtant, c'est le Laos voisin qui constitua la cible d'une guerre aérienne interminable et démesurée, devenant le pays le plus bombardé de l'histoire. Cette «guerre secrète», l'opération la plus importante menée par la CIA, reste aujourd'hui encore largement ignorée. Les spécialistes parlent de crimes de guerre et la comparent aux conflits actuels en Irak et en Afghanistan. Dans CIA - Opération Laos, les principaux protagonistes de cette opération (anciens agents de la CIA, pilotes américains, combattants laotiens, reporters de guerre) nous conduisent jusqu'à l'emplacement stratégique du conflit

france 2 **20h35**

J.O. : Vancouver 2010

Présentateur : Laurent Luyat. Réalisateur : Didier Fraisse, Jean-Pierre Leroux, Jean-Marc L'Henoret.

Au sommaire : Ski alpin. Descente dames. Au Whistler Blackcomb - Ski de fond. Sprint individuel classique dames et messieurs. Au Parc olympique de Whistler - Surf des neiges. Halfpipe messieurs. Au Cypress Mountain - Hockey sur glace messieurs. Finlande-Biélorussie. Au General Motors Place

M6 **20h40**

Enquête exclusive

Présentateur : Bernard de la Villardière.

Avec 11 mille kilomètres de bitume, le réseau autoroutier français est le plus vaste d'Europe. Il sert de terrain de chasse à de nouveaux aventuriers qui mettent en péril la sécurité des automobilistes, tandis que du côté des centres-villes, ce sont les deux-roues qui prennent les chaussées d'assaut. Chauffards, go-fast, scooters, comment faire respecter la loi sur les routes de France ? Au sommaire : «Trafiquants et courses poursuites : l'autoroute de tous les dangers» - «Accidents, trafics, conduite à risque : la vérité sur les deux-roues»

MIDI Libre Quotidien national d'information

Directrice de la publication : Saida Azzouz
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef : Sihem Henine
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com

Pour votre publicite s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, ALger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28

Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine **-Tel./Fax :** 031.64.17.53
Bureau de Annaba 24 rue Med Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-ouzou Cité mohamed-Boudiaf BT 29 A Nouvelle Ville T. O.
Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression : **Centre :** SIA **Diffusion :** Midi libre **Est :** SIE **Diffusion :** AMP **Ouest :** SIO
EURL Midi Libre au capital social de 12.000.000 D.A.
Compte Bancaire : SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Web : www.lemidi-dz.com
Adresse : 26 rue Didouche mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

La chaîne III de la Radio algérienne se mobilise pour l'emploi des jeunes

La chaîne III de la Radio algérienne a consacré son programme d'hier à sa deuxième journée de l'emploi, ayant pour objectif de propager la culture de l'entreprenariat dans le milieu des jeunes.

La sous-directrice des programmes de cette chaîne, Mme Bahidj Lâalia, a affirmé à l'APS que la radio, à travers l'idée "fil rouge emploi", "offre ses ondes et sa bonne volonté pour le monde de l'emploi".

Elle a précisé, dans ce cadre, que cette journée de l'emploi vise "des fragments de jeunes avec ou sans formation dans le but de leur inculquer la culture de l'entreprenariat loin de l'esprit de l'assistanat". Il s'agit, donc, selon Mme Bahidj, de mettre en avant les différents dispositifs de l'emploi (gouvernementaux ou autres), ainsi que d'"offrir un mode d'emploi pour l'emploi en faveur des jeunes". C'est ainsi que la chaîne III de la Radio algérienne a mis plusieurs de ses émissions quotidiennes au service de cette journée spéciale, en alternant débats avec des invités, interventions en direct des auditeurs et diffusion de reportages de terrain.

Qtel et le MEF annoncent la création d'un centre d'innovations dans les multimédias pour la région MENA

Les concepteurs et les développeurs des applications via les téléphones portables se sont réunis cette semaine au forum d'échange des innovations (« Innovation Exchange 2010 ») du groupe Qtel organisé en marge du Congrès mondial du mobile 2010 qui se tient à Barcelone en Espagne.

Les représentants des plus grandes entreprises activant dans le secteurs des télécommunications telle que Google, Handester et Little Big Ideas et des applicateurs des services à l'image des filiales du groupe Qtel : Qtel, Indosat, Wataniya, Nedjma, Nawras, Bravo, Tunisiana et Wi-Tribe. Le forum d'échange des innovations 2010 a reçu le soutien de plusieurs entités activant dans l'industrie des télécommunications à l'instar de Mobile Innovations GSMA et le Mobile Entertainment Forum (MEF). Lors de ce forum, Qtel et MEF ont annoncé la création d'un Centre d'innovations dans les multimédias pour la région MENA basé à Doha. Cette structure de recherche s'inscrit en droite ligne de la vision 20/20 de Qtel qui ambitionne de se placer parmi les 20 meilleurs opérateurs Telecom dans le monde à l'horizon 2020. Les principales missions de ce Centre consistent à offrir un environnement propice à l'innovation, à accélérer la croissance de l'industrie des médias via la téléphonie mobile dans la région MENA et ce, à travers l'échange des connaissances et l'organisation de rencontres entre professionnels du secteur.

Pour rappel, le forum "échange des innovations " du groupe Qtel traduit l'essor des échanges au niveau international entre les utilisateurs des services des télécommunications, les développeurs des applications, les créateurs de contenus ainsi que les utilisateurs des services électroniques et de divertissement.

Mort de Nicole Dreyfus, avocate du FLN

Nicole Dreyfus, avocate de militants nationalistes algériens, est morte à l'âge de 85 ans, jeudi dernier à Paris, a annoncé sa famille hier dans le carnet du *Monde*. Née le 26 mai 1924 à Mulhouse (Haut-Rhin), Mme Dreyfus devient avocat à la cour d'appel d'Aix-en-Provence en 1946 puis à celle de Paris, à partir de 1947. En 1956, elle fait partie du collectif de défense du Front de libération nationale (FLN). Connue pour sa rigueur et son attachement aux faits, cette militante communiste, qui a aussi été l'avocate du PCF, de la CGT et du Mrap notamment, s'est engagée durant toute sa vie dans le

combat anti-colonial. En 2000, elle signait ainsi l'appel lancé par L'*Humanité* pour demander au président Jacques Chirac et au Premier ministre Lionel Jospin de condamner la torture exercée durant la Guerre d'Algérie.

Nessma réalise une montée fulgurante dans l'Audimat

La chaîne satellitaire généraliste Nessma est en train de révolutionner le paysage audio-visuel maghrébin depuis le début de 2010. En effet, après un mois de Janvier très réussi, avec une couverture de la CAN de Football et qui lui a valu une montée significative d'audience, Nessma réussit l'exploit, pendant ce mois de Février, en enregistrant des scores de pénétration et d'audience spectaculaires qui laissent loin derrière toutes les chaînes satellitaires et qui s'approchent, et parfois dépassent, les chaînes terrestres.

En Tunisie, le résultat est clair et net. Pendant les trois premiers jours de la compétition, à savoir les 11, 12, et 13 Février, Nessma a enregistré respectivement des taux de pénétration de 17.3%, 13.3% et 26.7%, .

En Algérie, les résultats de Nessma sont les plus impressionnants. La chaîne a enregistré pendant les trois premiers jours de la CAN de Handball les pénétrations suivantes : 26.8%, 31.7% et 42.5%, avec des taux d'audience encore plus élevés, respectivement : 39.5%, 49.5%, et 55.4%. Cette performance est de loin meilleure que les chaînes satellitaires et dépasse même les chaînes hertziennes locales (même la somme de l'ENTV et de l'A3 reste en deçà du niveau de Nessma). Enfin, 85% de l'échantillon de l'enquête en Algérie affirme avoir regardé la CAN de Handball sur Nessma. Il est évident que, sur ce marché, Nessma est en train de s'imposer non pas comme deuxième chaîne (comme c'est le cas en Tunisie), mais comme chaîne préférée des Algériens. (Ces chiffres sont rapportés par Immar Algérie).

Au Maroc, il n'y a pas d'études d'audience continues sur les chaînes satellitaires, mais le retour qualitatif affirme que Nessma est en train de s'imposer de plus en plus, surtout que le Maroc participe à la CAN de Handball, et que les marocains suivent de près le parcours de leur équipe.

Les prix de l'huile d'olive flambent mais la qualité ne suit pas

"La production d'olives a été catastrophique cette année", commence par relever cet oléiculteur de la région de Bouira, histoire de "lubrifier" au possible l'annonce qu'il doit faire à son client à propos du prix du litre d'huile d'olive qui a atteint des pics cette année sans que pour autant la qualité du produit soit améliorée.

Pour preuve de son assertion, il signale que sa huilerie n'a pratiquement plus de graines à moudre depuis le début du mois de janvier, un mois à peine après avoir entamé l'opération de trituration qui durait auparavant jusqu'au mois de mars "et en y travaillant jour et nuit", précise-t-il. "Autrement, vous auriez trouvé devant l'huilerie des tas de sacs d'olives à presser suivant l'ordre d'arrivée. Et en période de bonne récolte, comme celle de l'année dernière, le propriétaire peut attendre 15 jours avant de voir son tour arriver", affirme-t-il en montrant un vaste enclos réservé à l'entreposage des olives, désespérément vide.

Seuls subsistent encore des restes d'un liquide noirâtre et visqueux qui a coulé des sacs entreposés là avant le pressurage ainsi qu'un petit tas de grignons, témoin d'une récente trituration.

La quantité d'olives pressurée dans son moulin jusqu'à janvier équivaut à 20% à peine de celle de l'année écoulée, affirme l'oléiculteur.

Vantant, par ailleurs, la qualité de son huile, dont la production destinée à la vente est stockée dans un grand récipient en acier inoxydable bien brillant, pour mieux appâter le client, il invite ce dernier à y goûter en lui tendant un pain tout frais et croustillant, comme il est de coutume dans les anciens pressoirs.

L'homme s'empresse alors de le tremper par petits morceaux dans une assiette remplie d'une huile aux reflets jaunâtres, présageant déjà d'un produit de moindre qualité par rapport à la norme.

Et en dépit des fortes senteurs de feuilles d'oliviers écrasées, signe de fraîcheur, le client ne manqua pas, en parfait connaisseur, de faire remarquer au transformateur que son huile est légèrement acide. Ce qu'admet l'oléiculteur qui fait même observer que certaines huiles — pas les siennes !— comportent un taux d'acidité tel qu'elles devraient être interdites à la consommation.

Comment peut-il en être autrement lorsque les conditions de production d'une bonne huile ne sont pas réunies ? s'exclame-t-il, en soulignant que du début de la récolte des olives jusqu'à leur trituration, toutes les conditions sont au contraire réunies pour l'obtention d'une huile acide.

Il explique à cet effet que les oléiculteurs doivent récolter leurs olives lorsqu'elles commencent à prendre une couleur violacée mais ne le font, en réalité, que lorsqu'elles auront atteint leur pleine maturité. Même celles tombées au sol, et qui sont forcément souillées de terre, sont mises dans le même sac en plastique entreposé des jours durant, généralement jusqu'à la fin de la récolte, pour ensuite acheminer le tout au pressoir, dénonce-t-il encore.

Sur place, il peut se passer également plusieurs autres jours avant que la récolte ne passe effectivement au pressoir. Et pendant tout ce temps, les olives auront d'évidence tourné, fermenté et moisi. "De ce fait, on ne peut obtenir qu'une huile plus ou moins acide, en fonction du temps que les olives auront passé dans les sacs avant d'être triturées", insiste-t-il.

Quelque peu indisposé par la relative acidité du produit, le client l'est davantage par les prix que fixent unilatéralement les producteurs et les transformateurs. "Un tel prix pour une qualité aussi douteuse est vraiment exagéré", souligne simplement un acheteur de passage.

"S'il est vrai que la rareté fait monter les cours sur le marché, il est surtout vrai que c'est la qualité du produit et les investissements consentis pour l'obtenir qui justifieraient toute augmentation des prix", explique-t-il, tout en se désolant que rien n'ait été fait dans la filière pour que les oléiculteurs se permettent de revendiquer une augmentation exponentielle du prix de l'huile d'olive qui est passé de 150 DA par litre dans les années 1990 à 500 DA actuellement.

Selon ce connaisseur, on continue, en effet, d'utiliser les mêmes méthodes de récolte et de conservation et les mêmes techniques culturales que celles utilisées depuis des générations.

Et pour prouver encore que l'augmentation n'est pas le fait de la rareté du produit, il rappelle que la bonne récolte de l'année dernière n'avait pas donné lieu forcément à une diminution équivalente des prix. **APS**

> *Comment peut-il en être autrement lorsque les conditions de production d'une bonne huile ne sont pas réunies ? s'exclame-t-il, en soulignant que du début de la récolte des olives jusqu'à leur trituration, toutes les conditions sont au contraire réunies pour l'obtention d'une huile acide.*

INSOLITE

Erreur médicale: un instrument de 30 cm oublié dans une patiente en République tchèque

Une femme en République tchèque a découvert au bout de cinq mois la raison des douleurs qu'elle ressentait depuis une opération: les médecins avaient oublié un instrument médical d'une trentaine de centimètres de long dans son abdomen, a-t-on appris lundi.

Des médecins d'une clinique d'Ivancice, dans le sud-est du pays, ont découvert que leurs collègues avaient omis de retirer un instrument semblable à une spatule lors d'une opération gynécologique en septembre.

Michal Hasek, à la tête de l'administration régionale dont dépend la clinique, a présenté des excuses à la patiente, Zdenka Kopeckova, 66 ans, et a précisé qu'elle serait indemnisée.

Le directeur de la clinique, Jaromir Hrubes, a évoqué "une série d'erreurs individuelles", ajoutant que quatre employés avaient été sanctionnés.

Selon la chaîne de télévision CT24, la patiente, qui s'était plainte régulièrement de douleurs auprès des médecins, compte engager des poursuites judiciaires.

MIDI
Quotidien national d'information Libre
N° 894 | Mercredi 17 février 2010

Horaires des prières

Annaba	Skikda	Constantine	Béjaïa	Alger	Mostaganem	Oran	Tlemcen
Fadjr : 5h48	Fadjr : 5h52	Fadjr : 5h53	Fadjr : 5h59	Fadjr : 6h07	Fadjr : 6h19	Fadjr : 6h22	Fadjr : 6h24
Dohr : 12h43	Dohr : 12h47	Dohr : 12h48	Dohr : 12h54	Dohr : 13h02	Dohr : 13h14	Dohr : 13h17	Dohr : 13h20
Asr : 15h46	Asr : 15h50	Asr : 15h52	Asr : 15h57	Asr : 16h06	Asr : 16h18	Asr : 16h22	Asr : 16h26
Maghreb : 18h12	Maghreb : 18h15	Maghreb : 18h17	Maghreb : 18h22	Maghreb : 18h31	Maghreb : 18h43	Maghreb : 18h47	Maghreb : 18h50
Icha : 19h34	Icha : 19h37	Icha : 19h38	Icha : 19h44	Icha : 19h52	Icha : 20h04	Icha : 20h07	Icha : 20h10

CONFÉRENCE DE PRESSE DE L'HUMORISTE ABDELKADER SECTEUR

«Vie de chien» en tournée

Le comique algérien, Abdelkader secteur, a animé, hier, une conférence de presse. Aujourd'hui, c'est un véritable phénomène humoristique en France avec le "Jamel Comedy Club". Deux boites de communication privées, l'une Algérienne et l'autre Française, ont réuni leurs efforts pour initier une série de spectacles avec la venue du fameux « Jamel Comedy Club» en Algérie.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Ainsi, d'après les organisateurs, pour la première fois, une série de spectacles est prévue dans les prochains mois, d'abord à Alger et à Oran, puis dans différentes villes du pays.

Le coup d'envoi de ces manifestations sera donné avec l'avant-première en Algérie du spectacle de l'enfant du pays, Abdelkader secteur.

Ce nouveau talent de la scène humoristique française, animera deux soirées dans deux prestigieux hôtels, respectivement, les 18 février à Alger et 19 février Oran.

«Vie de chien» est le titre du spectacle proposé par le comique. Avec beaucoup d'humour, il s'est prêté aux jeux des questions-réponses avec les journalistes. A la question de savoir d'où lui est venue l'idée de ce titre et, globalement, de quoi traite son spectacle, Abdelkader secteur

nous avoue que «*le titre m'est venu lorsque j'ai constaté que les chiens, en France avaient plus de considération que nous»*, ajoutant qu'«*avec beaucoup d'humour, mon spectacle traite de divers sujets de société. A l'époque où j'écrivais mon spectacle, c'est à dire fin 2006 et début 2007, l'actualité des médias parlait d'un phénomène étrange, celui des Harragas. Alors je me suis posé quelques questions : comment ? pourquoi appelle-t-on ces gens-là Harragas ? Ont-ils brulé leur pays ? La France, l'Espagne ? Non, pour moi, ils ont brulé le cœur de leurs mères qui les voient partir. Je trouve inconcevable qu'un chalutier, en revenant de la mer, pêche plus de corps humains que de poissons. Alors, pendant plus de 40 minutes dans mon spectacle je parle de ça avec beaucoup d'humour bien sûr. Je parle de ce que vivent réellement les jeunes là-bas, de leur misère, de leur désarroi…une véritable vie de chien».*

Son succés, Abdelkader secteur le doit à Jamel Debbouze, certes, qui lui a ouvert les portes de son théâtre Comedy club, mais également aux «*sujets que je traite, à mon dialecte, puisque mon spectacle se déroule à 98% en arabe et certainement au suspense que j'introduit dans mon show. Puis je ne dois pas oublier que dans mon spectacle, il n'y a pas un soupçon de vulgarité comme chez les humoristes français. Mon spectacle est familial et il n'y a aucune gêne à le voir ensemble»,* avoua-t-il.

Enfin, il est à signaler que Jamel Debbouzze a eu un véritable coup de foudre en voyant pour la première fois le spectacle d'Abdelkader secteur. D'ailleurs, il programme depuis le 16 mai 2009, quatre spectacles par semaine pour lui, car les spectateurs n'arrêtent pas d'en redemander. Il est vrai également que ce spectacle, programmé pour la première fois en Algérie, n'est pas à la portée d'un large public, puisque le tarif est fixé à 2.000 dinars par personne. Aussi, les organisateurs promettent d'initier prochainement une tournée pour un large public dans différentes régions du pays à des tarifs beaucoup plus raisonnables, 300 à 400 Dinars. Espérons que cela puisse être réalisé car, comme dit le dicton, chose promise, chose due. **K. H.**

Ph / D. R.

APRÈS UN ARRÊT DE PLUS D'UNE SEMAINE

SNC Lavalin reprend ses travaux à Tizi-Ouzou

PAR KAHINA ABOUD

Selon une source proche de l'entreprise canadienne SNC Lavalin, les travaux de réalisation des conduites du transfert des eaux depuis le barrage de Kouidet Asserdoune à Bouira ont repris hier après avoir marqué un arrêt qui a manifestement causé un certain ralentissement dans la cadence des travaux. Néanmoins, selon la même source, les projets seront réceptionnés dans les délais prévus soit, en juin prochain.

Rappelons que cet arrêt des travaux est enregistré au lendemain de l'enlèvement à Bouira d'un ingenieur de lavalin, originaire de Tizi Ouzou. La victime, blessée a été abandonné par les criminels, quelques jours après son kidnapping, sous la pression des forces de sécurité; cet incident n'est pas le premier du genre qu'a enduré l'entreprise, puisque sept de ses agents de sécurité en poste sur le même chantier cité ci-dessus, ont été assassinés en octobre 2009. l'entreprise durement affectée par cette série d'événements, a été contrainte de prendre du recul. Ce n'est qu'après que la wilaya de Tizi ouzou eut dégagé une base de vie sécurisée dans le flan sud, que l'entreprise a décidé enfin de reprendre les travaux. Lesquels travaux consistent en la réalisation de deux conduites dont l'une est déjà parachevée. Elles permettront le transfert des eaux du barrage de kouidet acerdoune vers le flanc sud de la wilaya de Tizi ouzou à savoir, Draa el Mizan, Boughni et Ouadhias. Il est à signaler que le barrage en question classé deuxième à l'échelle nationale, alimentera grâce à la station de traitement qui est d'une capacité de 305000m3/jour ainsi que les conduites -toutes réalisées par l'entreprise- en plus du flanc sud de Tizi Ouzou, la wilaya de Bouira et une partie de la wilaya de Boumerdes. **K. H.**

TIZI OUZOU

Un terroriste abattu et un autre identifié

Un terroriste a été abattu dans la journée de lundi dans la région d'Aghrib, daïra d'Azeffoun, à une trentaine de kilomètres au nord est de Tizi Ouzou. C'est suite à une embuscade tendue par les forces de l'ANP que l'élément armé a pu être neutralisé et son arme de type kalachnikov, récupérée. Aucune indication ne nous a été communiquée concernant l'identité de ce terroriste. Par ailleurs, le terroriste neutralisé jeudi dernier dans la région d'Iflissen, près de Tigzirt-sur-mer (wilaya de Tizi Ouzou), a été identifié. Il s'agit de Mahfoud Guemoun. Il était âgé de trente trois ans et était originaire de la wilaya de Boumerdes. Notre source précise aussi que le terroriste en question était l'ex-trésorier de la phalange El Ansar.

Lounes Bougaci

EL TARF

Un agent de securité arrêté en possession de kif traité à El Kala

Un agent de sécurité au niveau de l'établissement hospitalier d'El Kala, dans la wilaya d'El Tarf, a été appréhendé en possession de deux plaquettes de kif traité. Ce sont des policiers en faction sur les lieux qui ont suspecté le mis en cause. Présenté devant le procureur du parquet de première instance de cette ville balnéaire, l'inculpé a été incarcéré. Notons que l'année écoulée, un autre agent dans la même ville a été également arrêté en possession de plusieurs plaquettes destinées à la commercialisation et à la vente.

Mourad Saber

Enquête sur la vente illicite de boîtes de tomates en conserve à Ben M'Hidi

Pour avoir écoulé, illicitement, une importante quantité de boîtes de conserves de tomates, des cadres de la Direction du commerce de Ben M'hidi à vingt kilomètres de la capitale de l'acier font actuellement l'objet d'une enquête. Alors qu'elle était en congé, la directrice de ce service impliqué aurait été destinataire d'un fax qui s'est mystérieusement volatilisé. Notons que son intérimaire est impliqué dans cette affaire au même titre que les responsables de la brigade de la DCP implantée à Ben Mhidi. Enfin signalons que la vente de cette marchandise, appartenant à une unité de Ben Amar, a rapporté la bagatelle de deux milliards de centimes. L'enquête diligentée par les éléments de la gendarmerie, sur ordre du procureur de la République de Dréan après le dépôt de plainte de la directrice contre «X», suit son cours afin de pouvoir faire toute la lumière sur cette affaire qui a fait des gorges chaudes à Ben M'hidi en particulier. Plusieurs responsables de la Direction du commerce d'El Tarf ont déjà été auditionnés, l'année passée, pour une histoire de perte de procès-verbaux. **M. S.**

Très Libre